

## **PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION DU PROGRAMME DÉCENNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA JUSTICE**

Cette section porte sur la chaîne des résultats escomptés du programme décennal de développement de la Justice.

Chacun des onze volets prioritaires y est abordé sous 6 angles :

- Stratégies;
- Objectifs;
- Activités;
- Résultats escomptés à court terme;
- Résultats escomptés à moyen terme;
- Résultats escomptés à long terme.

Chaque niveau de résultats est accompagné d'indicateurs de rendement. Les indicateurs sont des données de repère qui permettent d'apprécier aussi objectivement que possible la performance et le rendement à l'issue de la mise en œuvre des activités prévues.

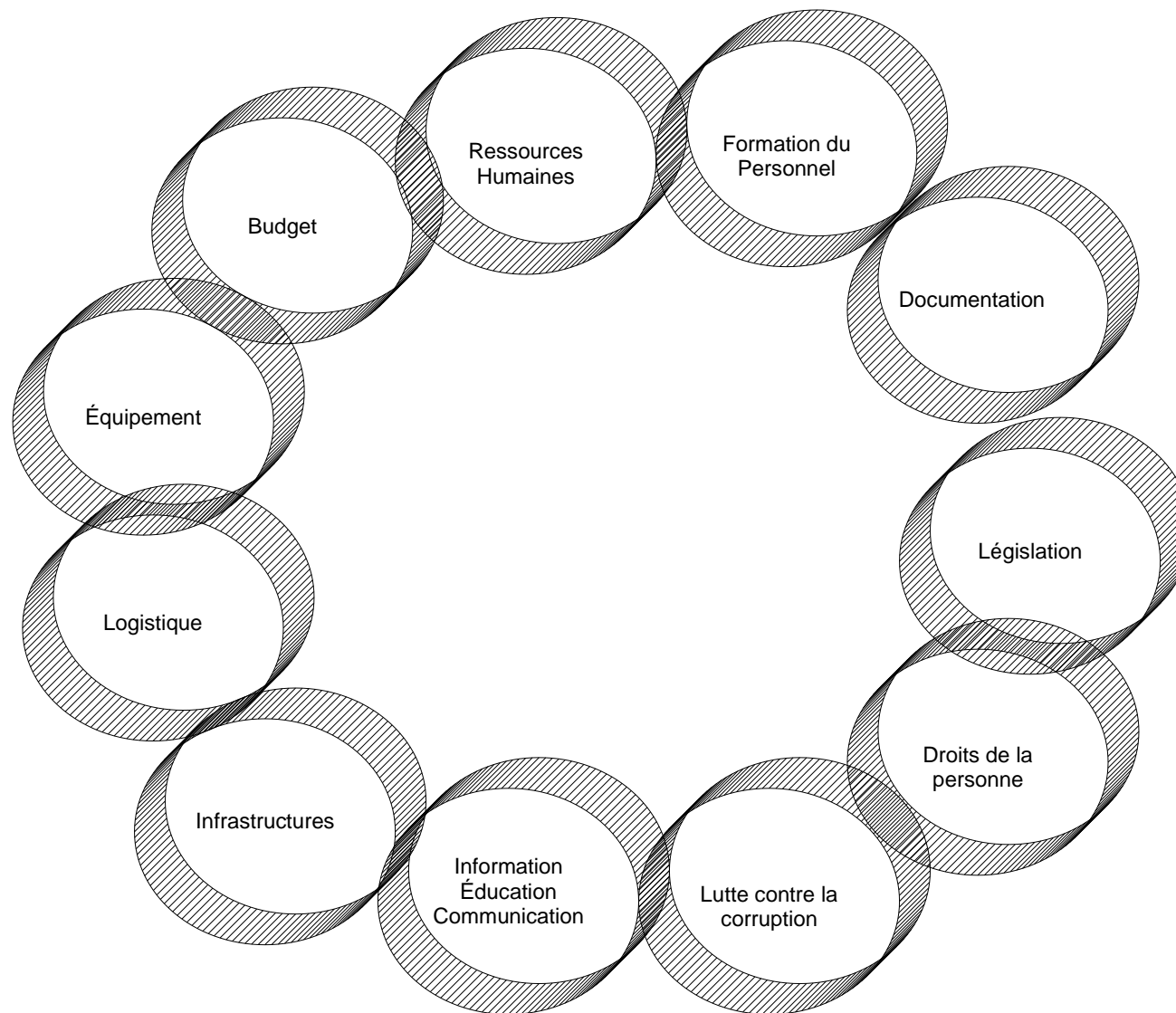


Schéma 1 : LES 11 VOILETS DU PLAN D'ACTION DU PROGRAMME DÉCENNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA JUSTICE AU MALI

## **RESSOURCES HUMAINES - FORMATION – DOCUMENTATION**

### ❑ Doter adéquatement l'appareil judiciaire en ressources humaines

Le programme d'ajustement structurel a mis un coup de frein au recrutement dans tous les corps de l'Etat, y compris dans la Magistrature et dans le corps de greffiers. De plus les départs à la retraite par anticipation ont entraîné une déperdition en ressources humaines.

Selon les statistiques les plus récentes en date de l'année 1999, le Mali compte 275 magistrats (dont 28 en détachement) 211 greffiers et 53 Secrétaires des greffes et parquets. Cette faiblesse des effectifs, hypothèque dangereusement le bon fonctionnement des services dont les missions se sont accrues à la faveur des événements de Mars 1991.

Le tableau synoptique suivant du personnel magistrat au sein de la Cour Suprême, des Cours d'Appels, des Tribunaux de première instance et des Directions Nationales illustre bien cette situation

Services	Nombre légal prévu	Nombre existant	Déficit
Cour Suprême	46	17	29
Cour d'Appel de Bamako	25	18	7
Cour d'Appel de Kayes	12	6	6
Cour d'Appel de Mopti	12	7	5
Tribunaux de 1 <sup>ère</sup> Instance	5 x 19 = 95	85	10
DNAJS	20	7	13
DNAJ	12	4	8
DNAPES	09	1	8
I.N.F.J.	03	2	1

Par ailleurs le déficit en ressources humaines se dédouble d'un autre déficit tout aussi alarmant qu'est celui de l'information.

### ❑ Comblar les déficits en matière d'information juridique et judiciaire

En effet si l'adage dit que : «Nul n'est censé ignorer la loi» cela suppose ou présuppose que l'ensemble des textes (lois, décrets, arrêtés, règlements, jurisprudence etc.) sont accessibles aux citoyens.

L'accessibilité à l'information juridique et judiciaire est une donnée fondamentale dans un Etat de Droit, car elle renforce le fonctionnement de la démocratie en ce que les règles du jeu sont connues de tous ; elle impulse aussi le développement en ce sens qu'elle assure la sécurité des transactions.

La publication régulière des textes et leur disponibilité constante contribuent à la diffusion du Droit et à sa connaissance par les citoyens. Là réside la meilleure garantie de la protection et de la promotion des droits et libertés.

La problématique de la diffusion des textes soulève des questions comme leur entrée en vigueur, leur force exécutoire, leur opposabilité. Dès lors, il importe que les acteurs et les usagers de la justice sachent les enjeux de la publication et de la diffusion des textes.

Le Décret n° 252 du 03 Septembre 1959 toujours en vigueur édicte en son article 3 : « les actes législatifs et réglementaires sont opposables aux tiers, le lendemain de leur publication dans la capitale de l'Etat et un jour franc après l'arrivée du journal officiel dans les chefs lieux de circonscription administrative... »

Ce texte fait clairement ressortir deux notions que sont la publication et la diffusion comme conditions d'entrée en vigueur et d'opposabilité des textes. Mais concrètement de quelle preuve dispose t - on pour affirmer qu'un texte est entrée en vigueur à Kidal ou Menaka ?

Il convient de rappeler qu'en 1978 la parution du journal Officiel fut interrompue durant cinq ans. A la reprise en 1983 le retard n'a pas été comblé, mais le journal s'est plutôt réouvert sur l'année en cours. Ce n'est que récemment que les numéros des années 1979, 1980 et 1981 ont été publiés avec l'omission de l'année 1982.

Dès lors à qui peut-on opposer la maxime «nul n'est censé ignorer la loi» ? Cette situation est d'autant plus dramatique qu'une des tares de notre justice réside dans la difficulté d'accès à l'information tant pour les magistrats que pour les justiciables.

Sur le plan de la documentation, le programme de réforme vise essentiellement à moderniser la gestion de l'information juridique et

judiciaire par le biais d'un renforcement des capacités de l'appareil judiciaire en gestion dans ce domaine. La principale activité devant servir de levier à cet effet est la création et l'exploitation d'un Centre National de Documentation Juridique et Judiciaire. Voir les projections en matière de documentation dans le Plan d'investissement (Section V).

#### ❑ **Renforcer les capacités du personnel par une formation adéquate**

En plus des questions de personnel et de disponibilité des textes, les acteurs de la justice ressentent un besoin de formation largement évoqué lors du Forum. La problématique de la formation est au cœur des préoccupations de toutes les nations modernes avec l'irruption des autoroutes de l'information et des inforoutes.

Les juges et les autres praticiens du Droit doivent suivre la nouvelle dynamique planétaire et la meilleure façon de le faire est d'acquérir d'abord une solide formation de base soutenue par une constante mise à niveau.

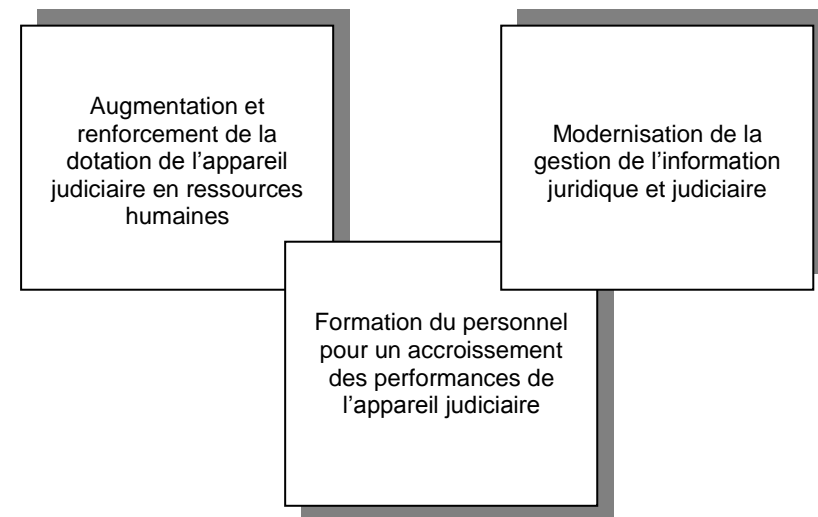
A l'origine la jeune République du Mali jalouse de son indépendance a constitué un corps de magistrats essentiellement composé d'anciens secrétaires de greffes ou de greffiers, ayant effectué des stages de formation à l'Ecole des Hautes Etudes d'Outre - Mer devenue par la suite l'Institut International d'Administration Publique (I.I.A.P). Beaucoup de brillants juristes sont sortis des rangs de ces grands anciens qui ont posé les fondations de la justice malienne.

Par la suite en vertu des accords de coopération conclus entre le Mali et la France plusieurs générations de magistrats ont effectué des stages de formation ou de perfectionnement à l'Ecole Nationale de la Magistrature à Paris.

En 1980, l'Institut National de Formation Judiciaire a pris le relais des structures précitées tant au niveau de la formation initiale, qu'à celui du perfectionnement. Sa mission est d'assurer la formation professionnelle des auditeurs de justice et des auxiliaires de justice ainsi que le perfectionnement des magistrats et des autres auxiliaires.

A l'évidence, l'Institut ne répond plus aujourd'hui aux objectifs qui lui ont été assignés par la loi 86-O3/AN-RM du 16 janvier 1986 ; d'où la nécessité d'élaborer des modules de formation appropriés pour chaque catégorie d'agent, d'organiser des sessions de formation adaptées aux réalités concrètes de la vie, d'assurer la formation des formateurs, de réformer de fond en comble les programmes.

Ces actions pour être pérennes et efficaces doivent être soutenues par la constitution d'un solide fonds documentaire, régulièrement mis à jour et constamment enrichi par des publications nouvelles. C'est à ce prix que la réforme aura le maximum d'effet et d'impact sur la justice.



OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET A : RESSOURCES HUMAINES</b>				
<b>SA1</b>  <u>Objectif</u> Augmentation et renforcement de la dotation de l'appareil judiciaire en ressources humaines  <u>Stratégie</u> Procéder à un recrutement adéquat du personnel judiciaire	<b>A01</b> Identification des besoins en personnel	Les besoins de l'appareil judiciaire en personnel sont identifiés  <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une étude d'évaluation des besoins de l'appareil judiciaire en personnel	Le développement des capacités de l'appareil judiciaire en personnel se fait sur la base de besoins clairement identifiés  <u>Indicateurs de rendement :</u> Cohérence entre l'exercice de dotation et les indications de l'étude d'évaluation des besoins	L'appareil judiciaire est doté d'un personnel adéquat  <u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau effectif de dotation de l'appareil judiciaire en personnel
	<b>A02</b> Recrutement du personnel <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement de magistrats, de greffiers, de secrétaires des greffes et parquets</li> <li>• Recrutement d'huissiers, de commissaires priseurs et de notaires</li> <li>• Recrutement de surveillants de prisons, de plantons, de chauffeurs et de gardiens</li> <li>• Recrutement du personnel du laboratoire de police scientifique</li> <li>• Recrutement des éducateurs sociaux et des techniciens d'apprentissage</li> <li>• Avocats et interprètes judiciaires</li> <li>• Officiers de Police Judiciaire</li> <li>• Secrétaires</li> </ul>	L'administration de la Justice a procédé au recrutement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de magistrats, de greffiers, de secrétaires des greffes et parquets;</li> <li>• d'huissiers, de commissaires priseurs et de notaires;</li> <li>• de surveillants de prisons, de plantons, de chauffeurs et de gardiens</li> <li>• d'éducateurs sociaux et de techniciens d'apprentissage</li> <li>• d'interprètes judiciaires.</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de ressources humaines recrutées dans les corps cibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fonctionnement de l'appareil judiciaire est plus efficace au niveau de l'apport des différents corps cibles;</li> <li>• La célérité et la qualité du service public de la Justice sont améliorées;</li> <li>• Les justiciables ont un accès accru à la Justice</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de performance des corps cibles	L'appareil judiciaire est plus performant dans la distribution de la justice  <u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de performance de l'appareil judiciaire

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET B : FORMATION DU PERSONNEL</b>				
<b>SB1</b>  <u>Objectif</u> Accroissement des performances de l'appareil judiciaire  <u>Stratégie</u> Renforcer les bases de connaissance par le biais de la formation du personnel judiciaire	<b>B01</b> Identification des besoins en formation du personnel	Les besoins en formation du personnel judiciaire sont identifiés  <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une étude d'évaluation des besoins de formation du personnel	La formation du personnel est faite en fonction de besoins clairement identifiés  <u>Indicateurs de rendement :</u> Convergence des initiatives de formation et des besoins identifiés	L'appareil judiciaire dispose d'un personnel compétent  <u>Indicateurs de rendement :</u> Conclusions des évaluations des compétences et du rendement du personnel
	<b>B02</b> Élaboration de programmes appropriés de formation dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des formateurs;</li> <li>• Formation continue des acteurs de la Justice</li> <li>• Formation des magistrats et des auxiliaires de Justice en informatique et en bureautique</li> </ul>	Des programmes de formation du personnel taillés sur mesure et axés sur les priorités sont élaborés  <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence de programmes axés sur les priorités en matière de formation des formateurs, de formation continue et de formation en informatique	Les déficits de l'appareil judiciaire en formation des ressources humaines sont adéquatement comblés  <u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de dotation de l'appareil judiciaire en personnel qualifié dans les domaines de priorité	Le niveau des compétences du personnel judiciaire est amélioré  <u>Indicateurs de rendement :</u> Conclusions des évaluations des programmes de formation
	<b>B03</b> Mise en oeuvre des programmes de formation	Les programmes de formation élaborés sont mis en oeuvre  <u>Indicateurs de rendement :</u> Nombre de programmes mis en oeuvre;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités du personnel judiciaire sont renforcées;</li> <li>• La performance de l'appareil est améliorée</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendement du personnel</li> <li>• Appréciation des usagers et du personnel formé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La justice est mieux rendue;</li> <li>• L'appareil judiciaire est plus crédible</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de satisfaction des justiciables et du personnel

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET C : DOCUMENTATION</b>				
<b>SC1</b>  <u>Objectif</u> Modernisation de la gestion de l'information juridique et judiciaire  <u>Stratégie</u> Renforcer les capacités de l'appareil judiciaire en gestion de l'information juridique et judiciaire	<b>C01</b> Création d'un centre national de documentation juridique et judiciaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Étude de faisabilité</b></li> <li>• Texte de création;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une étude de faisabilité est réalisée : les modalités d'opération sont définies et les besoins matériels, techniques et professionnels sont identifiés.</li> <li>• La création du Centre est formalisée par un texte;</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une étude de faisabilité</li> <li>• Existence d'un décret portant création d'un Centre national de documentation juridique et judiciaire</li> </ul>	L'engagement du gouvernement à moderniser la Justice est davantage perceptible  <u>Indicateurs de rendement :</u> Appui effectif du gouvernement à la matérialisation du Centre national de documentation juridique et judiciaire	Le système judiciaire et l'administration de la Justice sont davantage modernisés  <u>Indicateurs de rendement :</u> Effet de levier généré par l'existence du Centre national de documentation juridique et judiciaire
	<b>C02</b> Mise en opération du Centre national de documentation juridique et judiciaire	Le Centre national d'information juridique et judiciaire est opérationnel  <u>Indicateurs de rendement :</u> Démarrage effectif d'un Centre national de documentation juridique et judiciaire	La gestion de l'information juridique et judiciaire est plus efficace : collecte, volume, fiabilité, diffusion, portée, accessibilité, qualité, etc.  <u>Indicateurs de rendement :</u> Rendement de l'appareil judiciaire sur le plan du traitement de l'information	L'appareil judiciaire est plus performant  <u>Indicateurs de rendement :</u> Degré de satisfaction des acteurs de la Justice et des justiciables
	<b>C03</b> Implantation de bibliothèques d'information juridique et judiciaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• à Bamako;</li> <li>• dans chaque juridiction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins essentiels en documentation juridique sont identifiés dans le cadre de l'étude de faisabilité sur le Centre national de documentation</li> <li>• Des bibliothèques équipées en ouvrages essentiels à l'application du Droit sont mises sur pied</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indications de la partie de l'étude de faisabilité consacrée aux bibliothèques</li> <li>• Existence effective de bibliothèques équipées en ouvrages essentiels à l'application du Droit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les professionnels du Droit disposent d'outils de travail essentiels à l'exercice de leurs fonctions</li> <li>• Le Droit est mieux appliqué</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Degré d'appréciation des professionnels du Droit	La Justice est mieux rendue sur l'ensemble du territoire national  <u>Indicateurs de rendement :</u> Rétroaction des justiciables et des acteurs de la Justice



## **LÉGISLATION**

Le Forum National sur la Justice a fait le constat d'une législation souvent désuète et parfois inadaptée.

Il devient dès lors impérieux de fixer un cadre normatif plus cohérent et plus adapté aux exigences de notre temps et plus compatible avec l'idéal démocratique en vigueur depuis Mars 1991. Pour ce faire il faut essentiellement agir à quatre niveaux :

- en matière de politique pénale ;
- au niveau du droit civil
- au niveau du droit social
- au niveau du droit des affaires

### **En matière de politique pénale**

En matière de politique pénale il s'agira pour le Ministère de la Justice de mettre en œuvre dans les dix ans à venir, une politique législative visant au renforcement plus accru des droits de la personne. Toutes les réformes envisagées tant au niveau du droit pénal qu'à celui de la procédure pénale tendent vers cet objectif.

Dans le domaine de la grande délinquance il s'agira de substituer à la peine des travaux forcés la réclusion criminelle ; et d'engager une réflexion visant à abolir la peine de mort. Dans un cas comme dans l'autre, il est paradoxal de relever ces peines dans l'arsenal juridique d'un pays qui sacralise dans sa Constitution la vie humaine et conserve dans sa législation des incriminations d'une telle sévérité. La législation pénale sera par ailleurs renforcée en vue d'atteindre une meilleure répression de la criminalité financière, du trafic des stupéfiants et du terrorisme.

Dans le domaine de la petite délinquance, la nouvelle politique devra mettre l'accent sur les peines de substitution à l'emprisonnement comme les travaux d'intérêt général, la promotion des pénitenciers agricoles ainsi que des mesures alternatives aux procès classiques comme la médiation pénale.

Il s'agira également d'exploiter une des grandes innovations de notre Constitution, à savoir l'Article 9 ; en précisant les modalités d'intervention de l'avocat à l'enquête préliminaire. Il faudra aussi accroître les capacités des parquets et des chambres d'accusation pour limiter les longues détentions, les entorses à la présomption

d'innocence et autres violations des droits de l'Homme dues essentiellement à la faiblesse des moyens.

Il est indispensable d'assurer une plus grande transparence dans la conduite du procès pénal tout en conciliant les droits de la défense avec le droit des citoyens à disposer d'une information saine et objective relative aux affaires en cours.

Dans le souci du renforcement des Droits de la Personne, en plus des réformes nécessaires en matière d'enquête et d'instruction préparatoire ; il importe de réformer la législation relative à l'administration pénitentiaire, à l'éducation surveillée et au régime de la détention pour une meilleure prise en charge de la réinsertion socio-professionnelle des détenus.

De nouvelles lois devront être adoptées en vue de mettre en harmonie notre droit positif avec les différentes conventions internationales ratifiées par le Mali.

### **Au niveau du droit civil**

La nouvelle politique en matière civile devra mettre en œuvre une législation qui assurera la stabilité, la protection et la promotion de la Famille qui est la cellule au sein de laquelle se forme la Nation. Cette politique passe par un plus grand respect des droits humains de la femme et de l'enfant, mais aussi par le respect des droits des personnes âgées et des handicapés qui éprouvent parfois des difficultés à jouir pleinement de leurs droits.

Dans cette logique, le Code du mariage et de la tutelle et celui de la parenté seront relus et complétés ; un Code des successions sera adopté pour mettre un terme à la disparité de droits coutumiers applicables d'une juridiction à une autre ou d'une localité à une autre. Des lois nationales interviendront dans les domaines où le Mali a signé des traités et accords internationaux pour assurer une plus grande harmonie entre notre législation nationale et nos engagements internationaux en ce qui concerne les femmes, les enfants, les personnes handicapées et autres personnes défavorisées.

Dans le domaine du Droit des Obligations, une nouvelle loi relative aux obligations spéciales viendra compléter les dispositions actuellement

en vigueur qui ne concernent que les obligations générales. De même dans le domaine des biens, une nouvelle législation devra être adoptée pour combler les vides juridiques actuels qui obligent à des recours fréquents à la législation française.

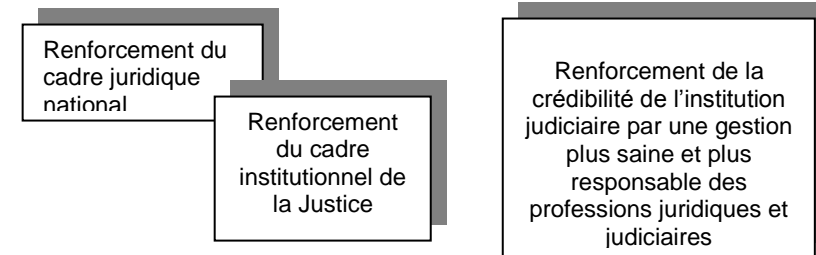
### **Au niveau du droit social**

L'organisation judiciaire actuelle pêche par son manque d'opérationnalité dû à l'enlisement des procédures. La célérité voulue pour atteindre une meilleure sauvegarde des droits des parties en matière de différends individuels et collectifs de travail commande la mise à disposition de moyens suffisants aux juges échevins ( tribunal de travail) et la suppression à la Cour d'Appel de cet échevinage.

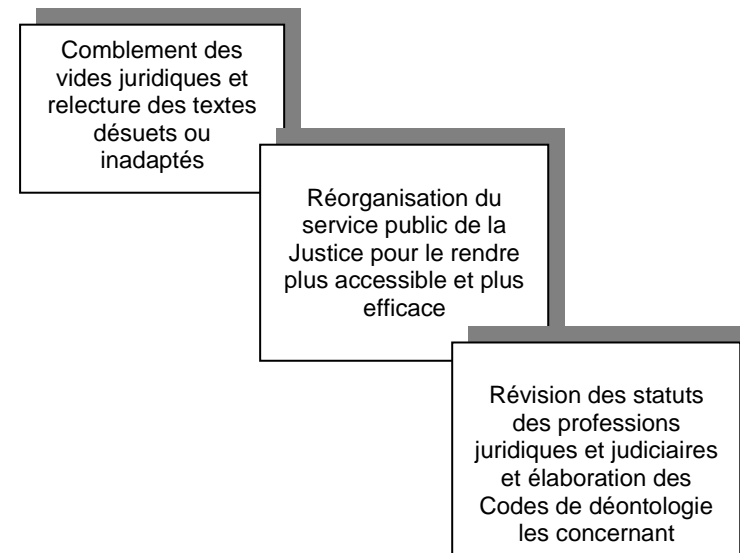
### **Au niveau du droit des affaires**

L'intégration du Mali au nouvel espace juridique et judiciaire OHADA a permis le renouvellement quasi général des textes de droit commercial. Toutefois les actes uniformes qui remplacent désormais les lois nationales excluent de leur champ d'application le droit pénal ; par conséquent un travail d'harmonisation législative doit intervenir pour adapter l'actuelle législation pénale avec le nouveau droit communautaire.

Dans le domaine de la législation, le PRODEJ visera les trois axes suivants :



Pour y répondre, trois stratégies vont être respectivement mises en œuvre :



OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
<p><b>SD1</b></p> <p><u>Objectif</u> Renforcement du cadre juridique national</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comblent les vides juridiques</li> <li>Relire les textes désuets ou inadaptés</li> </ul>	<p><b>D01</b></p> <p>Élaboration d'un Code de la famille comprenant des dispositions relatives au mariage et à la tutelle, à la parenté, aux successions, libéralités et aux régimes matrimoniaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une Loi portant sur le Code de la Famille et comprenant des dispositions relatives au mariage et à la tutelle, à la parenté, aux successions, libéralités et aux régimes matrimoniaux est votée par l'Assemblée Nationale</li> <li>Le pays dispose d'un Code de la Famille exempt de mesures discriminatoires à l'égard de la Femme</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un Code de la Famille comprenant des dispositions relatives au mariage et à la tutelle, à la parenté, aux successions, libéralités et aux régimes matrimoniaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les mesures discriminatoires à l'égard de la femme sont éliminées sur le plan juridique</li> <li>Meilleure protection des intérêts des enfants</li> <li>Lutte efficace contre le trafic des enfants</li> <li>Meilleure maîtrise des conditions de l'adoption internationale</li> <li>Il y a une plus grande équité entre héritiers</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Degré de protection des droits des femmes</li> <li>Perception des femmes</li> <li>Jugement des associations de promotion et de défense des droits des enfants</li> <li>Nature des pratiques relatives à la répartition des héritages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les droits des femmes sont mieux protégés;</li> <li>Les rapports entre les hommes et les femmes sont plus harmonieux</li> <li>L'harmonie sociale est renforcée</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appréciation des justiciables;</li> <li>Nature de la dynamique sociale sur le plan du mariage, de la tutelle, de la parenté et des successions</li> <li>Nature de la courbe des litiges en matière successorale</li> </ul>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<b>D02</b> Élaboration d'un Code de la consommation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les droits des consommateurs sont définis</li> <li>L'Assemblée Nationale vote un texte portant Code de la consommation</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'un texte voté portant Code de la consommation	Les droits des consommateurs sont protégés  <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vues exprimées par les consommateurs</li> <li>Recours exercés par les consommateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'environnement économique est plus sain;</li> <li>Les producteurs et les fournisseurs sont plus attentifs aux besoins des consommateurs</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Nature des comportements des producteurs et des fournisseurs de biens et services
	<b>D03</b> Relecture des textes sur la Presse	Les textes sur la Presse sont relus  <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence de textes relus sur la liberté de la presse	<ul style="list-style-type: none"> <li>La liberté de la presse est promue;</li> <li>La protection des droits des personnes est renforcée</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Degré d'indépendance de la Presse</li> <li>Respect des droits des personnes par la Presse</li> <li>Volume des plaintes pour diffamation devant les juridictions</li> </ul>	Le développement démocratique est renforcé  <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rôle joué par la Presse</li> <li>Dynamique socio-politique</li> </ul>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<b>D04</b> Relecture de la Loi sur l'assistance judiciaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des règles de procédure simples sont définies en matière d'assistance judiciaire</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'un bureau de l'assistance judiciaire fonctionnant normalement auprès de chaque juridiction	Les justiciables ont un plus grand accès à l'assistance judiciaire  <u>Indicateurs de rendement :</u> Nombre de cas d'admission aux bénéficiaires de l'assistance judiciaire	L'accès à la Justice est plus démocratique  <u>Indicateurs de rendement :</u> L'esprit de solidarité sociale est davantage ancré dans le développement national
	<b>D05</b> Élaboration d'une Loi d'application des règles d'égalisation des chances des personnes handicapées	Une Loi d'application des règles d'égalisation des chances des personnes handicapées est élaborée et votée par l'Assemblée Nationale  <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une Loi en vigueur sur l'égalisation des chances des personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les règles en vigueur sont appliquées</li> <li>Les personnes handicapées sont moins exclues</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Intégration et augmentation du nombre de personnes handicapées dans les différents secteurs d'activités	Les personnes handicapées ont les mêmes chances que le reste de la population  <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Perception des personnes handicapées</li> <li>Nature des pratiques et comportements sociaux</li> </ul>
	<b>D06</b> Élaboration d'une Loi instituant les travaux d'intérêt général (TIG) en matière pénale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une Loi instituant les TIG en matière pénale est élaborée et votée par l'Assemblée Nationale</li> <li>Une alternative à l'emprisonnement est adoptée</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'une Loi en vigueur instituant les travaux d'intérêt général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les prisons sont désengorgées</li> <li>La main d'oeuvre pour les travaux d'intérêt général est augmentée</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de peines de TIG prononcées</li> <li>Courbe de la population carcérale</li> </ul>	Les travaux d'intérêt général sont intégrés dans la culture juridique  <u>Indicateurs de rendement :</u> Nature des décisions prononcées par les juridictions

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<b>D07</b> Élaboration d'une Loi instituant la médiation pénale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une Loi instituant la médiation pénale est élaborée et votée par l'Assemblée Nationale</li> <li>• Une alternative au règlement judiciaire des infractions mineures est proposée</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une Loi en vigueur instituant la médiation pénale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a diminution des affaires pénales à juger</li> <li>• Le temps d'attente des procès est moins long pour les justiciables</li> <li>• L'esprit de conciliation est davantage ancré dans les valeurs</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de médiations pénales prononcées</li> <li>• Durée moyenne d'attente des procès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'appareil judiciaire est plus efficace sur le plan de la célérité</li> <li>• La Justice est plus crédible</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Perception des justiciables</p>
	<b>D08</b> Élaboration d'un Texte réprimant les atteintes concernant l'intégrité physique de la femme et de la fille	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le législateur vote un texte sur la répression des atteintes concernant l'intégrité physique de la femme et de la fille</li> <li>• Les pratiquants (parents et professionnels) de l'excision sont dissuadés</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'un texte en vigueur portant répression des atteintes à l'intégrité physique de la femme et de la fille</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégrité physique des femmes et des filles est mieux protégée</li> <li>• Diminution des cas de mutilations génitales</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Rapport comparatif du nombre de cas de mutilations rapportées et/ou constatées</p>	<p>Cessation de la pratique des mutilations génitales</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nature des pratiques et des comportements sociaux relativement à l'intégrité physique de la femme et de la fille</p>
	<b>D09</b> Élaboration d'une Loi d'application de l'article 9 de la Constitution relatif au droit à un avocat pendant l'enquête préliminaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une Loi d'application de l'article 9 de la Constitution relatif au droit à un avocat pendant l'enquête préliminaire est élaborée et votée par l'Assemblée Nationale</li> <li>• La loi contribue à dissuader les auteurs de violation des droits de la personne pendant les enquêtes préliminaires</li> </ul>	<p>Diminution des cas d'abus lors des enquêtes préliminaires</p>	<p>Les droits de la personne sont mieux protégés</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
		<u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une Loi en vigueur portant application de l'article 9 de la Constitution relatif au droit à un avocat pendant l'enquête préliminaire	<u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes assistées d'avocats lors des enquêtes préliminaires</li> <li>• Nombre de plaintes pour abus déposées ou exprimées</li> <li>• Nombre de sanctions prononcées pour abus</li> <li>• Nombre de cas d'abus signalés ou constatés</li> </ul>	<u>Indicateurs de rendement :</u> Nature des comportements et des pratiques de la Police Judiciaire lors des enquêtes préliminaires
	<b>D10</b> Étude portant sur les mécanismes de réparation par l'État en cas de détention injustifiée et anormalement prolongée	Une étude portant sur les mécanismes de réparation par l'État en cas de détention injustifiée et anormalement prolongée est menée  <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence effective d'une étude portant sur les mécanismes de réparation par l'État en cas de détention injustifiée et anormalement prolongée	Les législateurs adoptent des mesures protégeant les citoyens contre la détention injustifiée et anormalement prolongée  <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence de textes portant sur des mécanismes de réparation par l'État en cas de détention injustifiée et anormalement prolongée	La protection des droits de la personne est renforcée  <u>Indicateurs de rendement :</u> Nombre de cas de réparation effectués par l'État
	<b>D11</b> Étude portant sur la conciliation à faire entre la présomption d'innocence, le respect du secret d'instruction et le droit à l'information du public	Une étude est menée au sujet de la conciliation à faire entre la présomption d'innocence, le respect du secret d'instruction et le droit à l'information du public  <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une étude portant sur la conciliation à faire entre la présomption d'innocence, le respect du secret d'instruction et le droit à l'information du public	Des mesures législatives sont prises en vue de concilier la présomption d'innocence, le respect du secret d'instruction et le droit à l'information du public  <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence de textes portant sur la conciliation entre la présomption d'innocence, le respect du secret d'instruction et le droit à l'information du public	La protection des droits de la personne est renforcée  <u>Indicateurs de rendement :</u> Perception des justiciables et des acteurs de la Justice
	<b>D12</b> Élaboration d'une Loi portant création du Casier Judiciaire National	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une Loi portant création du Casier Judiciaire National est votée par l'Assemblée Nationale</li> <li>• Le Casier judiciaire central est créé et commence à fonctionner normalement</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'un Casier Judiciaire National opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Casier judiciaire est centralisé</li> <li>• L'accessibilité au Casier judiciaire est améliorée</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Degré d'accessibilité au Casier Judiciaire National	L'appareil judiciaire est plus efficace au niveau de la gestion de l'information judiciaire  <u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de performance de l'appareil judiciaire relativement à la gestion de l'information judiciaire



OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<b>D13</b> Institution de la procédure de la mise en état devant les juridictions civiles commerciales et sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>La procédure de la mise en état devant les juridictions civiles, commerciales et sociales est instituée</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'une procédure en vigueur instituant la mise en état devant les juridictions civiles, commerciales et sociales</li> <li>Réactions à court terme de l'appareil judiciaire à l'institution de la procédure</li> </ul>	Le règlement des affaires se fait dans des délais raisonnables  <u>Indicateurs de rendement :</u> Nombre d'affaires civiles, commerciales et sociales jugées	Le système Judiciaire est plus efficace  <u>Indicateurs de rendement :</u> Perception des justiciables
	<b>D14</b> Relecture du décret portant tarif des frais de justice en matière civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Décret portant tarif des frais de justice est révisé à la baisse</li> <li>Les frais et les coûts de procédure sont réduits</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Tarifs des frais justice en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les justiciables en général et les couches démunies de la population en particulier ont accès à la Justice</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Nature du rapport entre le niveau de vie et les frais de justice	Les justiciables, y compris les couches démunies, ont un accès facile à la Justice  <u>Indicateurs de rendement :</u> Profil des citoyens ayant recours à la Justice
	<b>D15</b> Relecture du Code général des Impôts	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Code Général des Impôts est révisé</li> <li>Les frais et les coûts de procédure sont réduits</li> <li>Les frais d'enregistrement sont révisés à la baisse</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'un Code Général des Impôts révisé	L'accès à la Justice est financièrement plus facile  <u>Indicateurs de rendement :</u> Nombre de dossiers traités	La Justice est plus accessible  <u>Indicateurs de rendement :</u> Rétroaction des contribuables
	<b>D16</b> Relecture du Code Pénal	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une Loi portant Code pénal est votée par l'Assemblée Nationale</li> <li>Les nouvelles formes de criminalité sont prises en compte</li> <li>Tous les textes disparates sont intégrés dans le Code</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'une loi portant Code pénal votée par l'Assemblée Nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La législation pénale est adaptée au contexte socio-économique actuel</li> <li>La législation pénale est harmonisée avec les instruments internationaux en matière de droits de la personne</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rétroaction des acteurs de la Justice</li> <li>Volume et nature de la criminalité</li> </ul>	Le Code pénal est actualisé et harmonisé avec les engagements internationaux du Mali  <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rétroaction des acteurs de la Justice</li> <li>Volume et nature de la criminalité</li> </ul>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<p><b>D17</b> Relecture du Code de procédure pénale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une loi portant Code de procédure pénale est votée par l'Assemblée Nationale</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une loi votée portant Code de procédure pénale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un régime plus rationnel de la détention avant le jugement est institué</li> <li>• La Police Judiciaire est plus professionnelle et plus légaliste</li> <li>• Les droits des citoyens sont mieux protégés</li> <li>• Un meilleur cadre pour l'application des peines est élaboré</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nature des pratiques courantes dans l'application du Code de procédure pénale</p>	<p>Le Code de procédure pénale respecte le droit à la défense et garantit la paix sociale</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Perception des justiciables et des organisations de défense des droits de la personne.</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<p><b>D18</b> Relecture de la Loi portant régime pénitentiaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une Loi portant régime pénitentiaire est votée par l'Assemblée Nationale</li> <li>• Un régime pénitentiaire ayant pour finalité la rééducation, la réinsertion et la réhabilitation des détenus est élaboré</li> <li>• Les normes des Nations Unies en matière de détention sont prises en compte</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une Loi votée portant régime pénitentiaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conditions de détention sont améliorées</li> <li>• Les détenus sont mieux pris en charge</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Rétroaction des détenus et des organisations de défense des droits de la personne</p>	<p>Le régime pénitentiaire est respectueux des droits des détenus</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Rétroaction des détenus et des organisations de défense des droits de la personne</p>
	<p><b>D19</b> Élaboration d'une Loi portant régime de l'éducation surveillée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une Loi portant régime de l'éducation surveillée est votée par l'Assemblée Nationale</li> <li>• Une législation prenant compte tous les aspects de l'enfance en difficulté est élaborée</li> <li>• Des mesures d'assistance éducative et des modalités de leur mise en oeuvre sont déterminées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une Loi votée portant régime de l'éducation surveillée</p>	<p>Les questions liées à l'enfance délinquante et à l'enfance en difficulté sont mieux prises en compte</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Rétroaction des acteurs de la Justice et des organisations de protection des droits de l'enfant</p>	<p>Les enfants en difficulté et les enfants délinquants sont bien encadrés</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Rétroaction des acteurs de la Justice et des organisations de protection des droits de l'enfant</p>
	<p><b>D20</b> Études sur le lévirat ,le veuvage et le sororat</p>	<p>Des études pertinentes sont faites sur le lévirat le veuvage et le sororat.</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Études effectivement réalisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les phénomènes du lévirat, du veuvage et du sororat sont mieux connus</li> <li>• Les effets du lévirat, du veuvage et du sororat sur les droits et la promotion des femmes sont mieux maîtrisés</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Appréciation des acteurs de la Justice et des organisations de promotion des droits de la femme</p>	<p>La promotion des droits de la femme est renforcée</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Appréciation des acteurs de la Justice et des organisations de promotion des droits de la femme</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<b>D21</b> Ratification des conventions relatives aux Droits de la personne non encore ratifiées	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Convention relative au recouvrement des aliments à l'étranger est ratifiée</li> <li>La Convention relative à la lutte contre les discriminations dans le domaine de l'Enseignement est ratifiée</li> <li>La Convention relative au statut des apatrides est ratifiée</li> <li>La Convention relative à la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes est ratifiée</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence de Lois en vigueur portant ratification des conventions susmentionnées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ratifications du Mali contribuent à protéger davantage les droits de la personne</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Prise en compte effective des conventions ratifiées dans la distribution de la Justice relativement aux domaines concernés</p>	<p>La cohésion internationale sur le plan de la protection des droits de la personne est renforcée</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Appréciation des acteurs de la Justice et des organisations de promotion et de défense des droits de la personne</p>
<b>SD2</b> <u>Objectif</u> Renforcement du cadre institutionnel de la Justice  <u>Stratégie</u> Réorganiser le Service Public de la Justice pour le rendre plus accessible et plus efficace	<b>D22</b> Relecture de la Loi portant organisation judiciaire au Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Loi portant organisation judiciaire au Mali est révisée</li> <li>Les Justices de paix à compétence étendue sont supprimées et remplacées par des Tribunaux de première instance</li> <li>Les assesseurs de la Chambre sociale de la Cour d'Appel sont supprimés</li> <li>Le texte sur l'organisation et le fonctionnement des Tribunaux de première instance de Bamako est révisé</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nombre de Tribunaux de première instance créés aux lieu et place des Justices de paix</p>	<p>Célérité dans le jugement des affaires</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Volume d'affaires jugées</li> <li>Volume de renvois</li> </ul>	<p>L'appareil judiciaire est plus performant</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nature de la perception des acteurs de la Justice et des justiciables</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<p><b>D23</b> Redéfinition de la Carte judiciaire du Mali</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption d'une loi créant une Cour d'Appel dans chacune des localités suivantes : Sikasso – Ségou – Tombouctou- Gao -- Kidal</li> <li>• Des Tribunaux administratifs sont créés à : Sikasso – Ségou – Koulikoro – Tombouctou - Gao -- Kidal</li> <li>• Des Tribunaux de commerce sont créés à : Sikasso – Ségou – Koulikoro – Tombouctou -- Gao – Kidal</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence effective de textes de création des juridictions concernées</p>	<p>La distribution de la Justice sur l'ensemble du territoire national est mieux organisée et plus efficace</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de proximité géographique des justiciables et des juridictions</p>	<p>La Justice est plus proche des justiciables</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Perception des acteurs de la Justice et des justiciables</p>
	<p><b>D24</b> Mise en place d'un Comité scientifique</p>	<p>Un Comité scientifique est mis en place et fonctionne</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence effective d'un Comité scientifique mis en place</p>	<p>La législation est régulièrement mise à jour</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de textes ou de dispositions mis à jour</li> <li>• Nombre de textes mis à jour par an</li> </ul>	<p>La Justice fonctionne avec des capacités systématiques et méthodiques de recherche et d'amélioration continue</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Indications de l'évaluation des performances de l'appareil judiciaire au chapitre de la recherche et de l'amélioration continue</p>
	<p><b>D25</b> Elaboration d'une Loi portant statut spécial des Services centraux du Ministère de la Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Administration Centrale de la Justice est soustraite à l'application de la Loi No. 9-009 du 24 mars 1994</li> <li>• Une loi est votée portant statut spécial des Services Centraux du Ministère de la Justice</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une loi en vigueur portant statut spécial des Services Centraux du Ministère de la Justice</p>	<p>Il y a une meilleure adéquation des structures et des missions</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Rétroaction des acteurs de la Justice</p>	<p>L'appareil judiciaire est plus performant</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de performance des Services Centraux du Département de la Justice</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<p><b>D26</b> Réorganisation de l'Institut National de Formation Judiciaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Institut de Formation Judiciaire dispose d'un corps professoral régulier</li> <li>• Les outils pédagogiques sont plus pertinents</li> <li>• Les cycles de formation sont régulièrement tenus</li> <li>• Il y a une meilleure prise en charge des questions de pédagogie</li> <li>• La formation est mieux adaptée aux réalités socio-économiques du pays</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nature spécifique des dispositions de réorganisation</p>	<p>L'encadrement de la formation est plus moderne et adapté à l'évolution socio-économique du pays</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Caractéristiques de l'encadrement de la formation</p>	<p>Le personnel judiciaire et les auxiliaires de Justice sont bien formés</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nombre et qualité des professionnels formés</p>
	<p><b>D27</b> Élaboration d'un texte régissant le fonctionnement des Greffes</p>	<p>Un texte régissant le fonctionnement des greffes est élaboré et adopté</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'un texte adopté régissant le fonctionnement des Greffes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles de fonctionnement des greffes sont uniformisées;</li> <li>• Toutes les missions dévolues aux greffes sont prises en charge</li> <li>• La tenue des registres et des archives est normalisée</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Spécifications du profil des Greffes</p>	<p>Les Greffes sont performants et modernes</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de performance des Greffes</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
<p><b>SD3</b></p> <p><u>Objectif</u> Renforcement de la crédibilité de l'institution judiciaire par une gestion plus saine et plus responsable des professions juridiques et judiciaires</p> <p><u>Stratégie</u> Révision des statuts des professions juridiques et judiciaires et élaboration des Codes de déontologie les concernant</p>	<p><b>D28</b> Relecture du Statut de la Magistrature et élaboration d'un Code de Déontologie de la Magistrature</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le pouvoir de suspension du Garde des Sceaux est supprimé et attribué au Président du Conseil Supérieur de la Magistrature</li> <li>La Présidence du Conseil de Discipline est attribuée au Premier Président de la Cour Suprême ou au Procureur près ladite cour selon les cas</li> <li>La grille incidiaria est revalorisée</li> <li>L'âge de la retraite est relevé</li> <li>Un plan de carrière des magistrats est élaboré</li> <li>Le corps de la Magistrature est ouvert aux autres professions de l'Administration et du secteur privé (experts judiciaires)</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nature des dispositions du statut révisé de la magistrature</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les magistrats ont un statut favorisant leur cheminement professionnel</li> <li>Les justiciables bénéficient d'une Justice distribuée avec une Magistrature évoluant dans un environnement plus moderne, plus sain et plus serein</li> <li>Les conditions de vie et de travail des magistrats sont améliorées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Caractéristiques de l'environnement professionnel des magistrats</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Magistrature est dans des conditions favorables à un bon accomplissement de ses missions</li> <li>L'appareil judiciaire est plus performant</li> <li>L'indépendance et la responsabilité des magistrats sont renforcées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nature des conditions régissant le travail des magistrats dans les faits</p>
	<p><b>D29</b> Élaboration d'une Loi organique fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature</p>	<p>Une Loi organique fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature est votée par l'Assemblée Nationale</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une loi en vigueur fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature</p>	<p>Le Conseil Supérieur de la Magistrature plus fonctionnel</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de performance du Conseil Supérieur de la Magistrature</p>	<p>Le Conseil de la Magistrature est efficace</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Rétroaction des acteurs de la Justice et des justiciables</p>
	<p><b>D30</b> Relecture de la Loi portant statut du Barreau et élaboration d'un Code de Déontologie du Barreau</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Ordre des avocats prend mieux en charge les questions de discipline et de déontologie</li> <li>Les relations des avocats avec leur clientèle sont normalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le pouvoir disciplinaire est effectivement exercé au sein de l'Ordre</li> <li>Les avocats sont davantage responsables</li> <li>Les justiciables et leurs avocats sont mieux protégés</li> <li>Des suites diligentes sont données aux plaintes justifiées</li> <li>Dans la pratique, les avocats se conforment aux prescriptions du Code de déontologie de leur Ordre</li> <li>Les conditions de vie et de travail des avocats sont améliorées</li> </ul>	<p>L'appareil et le système judiciaires sont plus crédibles</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
		<u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de règles de transparence dans les relations des avocats avec leurs clients</li> <li>• Existence d'un Code de déontologie des avocats</li> </ul>	<u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de plaintes et rétroaction des membres du Barreau.</li> </ul>	<u>Indicateurs de rendement :</u> Nature de la perception des acteurs de la Justice et des justiciables
	<b>D31</b> Relecture de la Loi portant statut des Commissaires priseurs et élaboration d'un Code de Déontologie des Commissaires priseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les questions de discipline et de déontologie sont mieux prises en charge par l'Ordre des commissaires priseurs</li> <li>• Les relations des commissaires priseurs avec leur clientèle sont normalisées</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de règles de transparence dans les relations des commissaires priseurs avec leurs clients</li> <li>• Existence d'un Code de Déontologie des commissaires priseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pouvoir disciplinaire est effectivement exercé au sein de l'Ordre des commissaires priseurs</li> <li>• Les commissaires priseurs sont davantage responsables</li> <li>• Les justiciables et les commissaires priseurs sont mutuellement mieux protégés</li> <li>• Des suites diligentes sont données aux plaintes justifiées</li> <li>• Dans la pratique, les commissaires priseurs se conforment aux prescriptions du Code de déontologie de leur Ordre</li> <li>• Les conditions de vie et de travail des commissaires priseurs sont améliorées</li> </ul> <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de plaintes enregistrées et rétroaction des membres de l'Ordre.</li> </ul>	L'appareil et le système judiciaires sont plus crédibles  <u>Indicateurs de rendement :</u> Nature de la perception des acteurs de la Justice et des justiciables



OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<p><b>D32</b> Relecture de la Loi portant statut des Huissiers et élaboration d'un Code de Déontologie des Huissiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les questions de discipline et de déontologie sont mieux prises en charge par l'Ordre des huissiers</li> <li>• Les relations des huissiers avec leur clientèle sont normalisées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de règles de transparence dans les relations des huissiers avec leurs clients</li> <li>• Existence d'un Code de Déontologie des huissiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pouvoir disciplinaire est effectivement exercé au sein de l'Ordre des huissiers</li> <li>• Les huissiers sont davantage responsables</li> <li>• Les justiciables et les huissiers sont mutuellement mieux protégés</li> <li>• Des suites diligentes sont données aux plaintes justifiées</li> <li>• Dans la pratique, les huissiers se conforment aux prescriptions du Code de déontologie de leur Ordre</li> <li>• Les conditions de vie et de travail des huissiers sont améliorées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de plaintes enregistrées et rétroaction des membres de l'Ordre.</li> </ul>	<p>L'appareil et le système judiciaires sont plus crédibles</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nature de la perception des acteurs de la Justice et des justiciables</p>
	<p><b>D33</b> Élaboration d'un statut particulier et d'un Code de déontologie des Notaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les questions de discipline et de déontologie sont mieux prises en charge par l'Ordre des notaires</li> <li>• Les relations des notaires avec leur clientèle sont normalisées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de règles de transparence dans les relations des huissiers avec leurs clients</li> <li>• Existence d'un Code de Déontologie des notaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pouvoir disciplinaire est effectivement exercé au sein de l'Ordre des notaires</li> <li>• Les notaires sont davantage responsables</li> <li>• Les justiciables et les notaires sont mutuellement mieux protégés</li> <li>• Des suites diligentes sont données aux plaintes justifiées</li> <li>• Dans la pratique, les notaires se conforment aux prescriptions du Code de déontologie de leur Ordre et, leurs conditions de vie et de travail sont améliorées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de plaintes enregistrées et rétroaction des membres de l'Ordre.</li> </ul>	<p>L'appareil et le système judiciaires sont plus crédibles</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nature de la perception des acteurs de la Justice et des justiciables</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<p><b>D34</b> Élaboration d'un statut particulier et d'un Code de Déontologie des Greffiers et Secrétaires des greffes et parquets</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation des greffiers et secrétaires de greffes et parquets est valorisée</li> <li>• La gestion du personnel est déléguée au Ministre de la Justice</li> <li>• La mission spécifique des greffiers et secrétaires des greffes est mieux prise en charge par le statut</li> <li>• Les agents sont mieux motivés</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Un texte sur le statut des greffiers et des secrétaires de greffes et parquets est adopté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les performances des greffiers et secrétaires des Greffes et Parquets sont améliorées</li> <li>• Les conditions de vie et de travail des secrétaires des Greffes et Parquets sont améliorées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Degré de performance des greffiers et des secrétaires des greffes et parquets</p>	<p>L'appareil et le système judiciaires sont plus crédibles</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nature de la perception des acteurs de la Justice et des justiciables</p>
	<p><b>D35</b> Élaboration d'un statut spécial et d'un Code de déontologie des surveillants des Services pénitentiaires et de l'Éducation surveillée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un statut spécial des surveillants des Services pénitentiaires et de l'éducation surveillée est élaboré et adopté</li> <li>• La gestion du personnel est déléguée au Ministre de la Justice</li> <li>• La mission spécifique des surveillants des services pénitentiaires et de l'éducation surveillée est mieux prise en charge par le statut</li> <li>• Application des normes des Nations Unies en matière de surveillance des prisons et d'éducation surveillée</li> <li>• Un plan de carrière des surveillants de prison et des éducateurs sociaux est élaboré</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'un Statut spécial des surveillants des Services pénitentiaires et de l'Éducation surveillée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conditions morales et matérielles du personnel sont améliorées</li> <li>• La gestion du personnel est améliorée</li> <li>• Les conditions générales de détention au Mali sont améliorées</li> <li>• Les normes minimales des Nations Unies en matière de détention sont appliquées</li> <li>• Les conditions de vie et de travail des surveillants de prison et des éducateurs sociaux sont améliorées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques de l'environnement carcéral</li> <li>• État des conditions morales et matérielles des surveillants des services pénitentiaires et de l'éducation surveillée</li> </ul>	<p>L'appareil et le système judiciaires sont plus crédibles</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nature de la perception des acteurs de la Justice et des justiciables</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET D : LEGISLATION</b>				
	<p><b>D36</b> Institution de la médiation en matière civile, commerciale et sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une loi portant institution de la médiation en matière civile, commerciale et sociale est votée</li> <li>• Des médiateurs judiciaires sont désignés</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une loi portant institution de la médiation en matière civile, commerciale et sociale</li> <li>• Nombre de médiateurs judiciaires désignés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les tribunaux sont désengorgés</li> <li>• Les affaires sont traitées plus rapidement</li> <li>• Une alternative au règlement judiciaire des affaires civiles, commerciales et sociales est adoptée</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volume des affaires civiles, commerciales et sociales traitées par les médiateurs</li> <li>• Degré de désengorgement des tribunaux</li> </ul>	<p>L'appareil judiciaire est plus efficace</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Appréciation des justiciables et des professionnels de la Justice</p>
	<p><b>D37</b> Élaboration d'un texte instituant la constitution obligatoire d'avocat devant la Cour Suprême.</p>	<p>Un texte portant institution de la constitution obligatoire d'avocat devant la Cour Suprême</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence effective d'un texte instituant la constitution obligatoire d'avocat devant la Cour Suprême</p>	<p>Les droits des parties sont mieux protégés</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Appréciation des justiciables et des professionnels du Droit</p>	<p>La défense des droits des citoyens renforcée</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Appréciation des acteurs de la Justice et des justiciables</p>

## **DROITS DE LA PERSONNE**

Le constat fait lors des assises du Forum National sur la Justice est que la constitution du Mali du 25 février 1992 représente un progrès considérable en matière de promotion et de protection des droits de la personne.

Mais un décalage existe entre les principes proclamés et les réalités du terrain quant à l'application et l'applicabilité des dispositions juridiques. Certaines détentions sont encore longues, les procédures judiciaires sont lentes et la notion de procès équitable dans un délai raisonnable devant un tribunal indépendant est loin de la réalité.

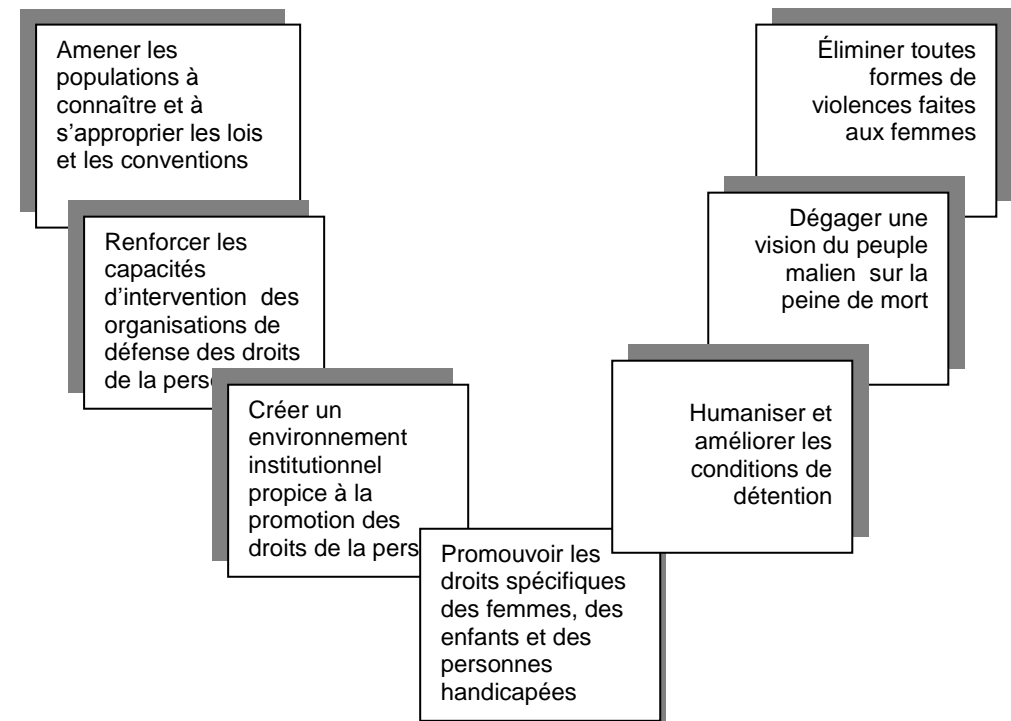
La possibilité reconnue aux suspects de se faire assister par un avocat dès l'enquête préliminaire n'est pas toujours appliquée faute de loi d'application.

Toutes les conventions internationales n'ont pas été ratifiées par le Mali.

Par ailleurs, la situation particulière des femmes, des enfants et des personnes handicapées, constituant les couches vulnérables impose une protection spécifique.

Malgré la sollicitude du législateur en faveur des couches défavorisées, l'analyse des textes révèle des insuffisances et des contraintes liées à l'application de la législation. Des dispositions discriminatoires existent dans la législation et les instruments internationaux demeurent insuffisamment mis en œuvre. Des règles juridiques existent dans certains domaines entraînant des violations des droits notamment en matière successorale...

En matière de Droits de la personne le PRODEJ visera à :



OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET E : DROITS DE LA PERSONNE</b>				
<p><b>SE1</b></p> <p><u>Objectif</u> Amener les populations à connaître et à s'approprier les lois et les conventions pour mieux défendre leurs droits et être à l'abri des violations</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer financièrement et techniquement les organisations de défense des droits de la personne</li> <li>• Créer des réseaux d'écoute au niveau des communes (droits de la personne)</li> <li>• Renforcer l'enseignement des droits de la personne dans les établissements scolaires</li> <li>• Traduire les textes en langues nationales</li> </ul>	<p><b>E01</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation</li> <li>• Formation</li> <li>• Débats</li> <li>• Vulgarisation des textes sur les droits de la personne</li> <li>• Organisation de caravanes juridiques</li> <li>• Vulgarisation des droits de la personne</li> <li>• Information des populations sur les droits</li> <li>• Révision des textes relatifs à la saisine de la cour Constitutionnelle</li> <li>• Renforcement de l'éducation aux droits de la personne dans les programmes scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des programmes d'activités portant sur la vulgarisation des droits de la personne sont élaborés</li> <li>• Les organisations de défense des droits sont appuyées dans la réalisation de leurs missions</li> <li>• Des stratégies sont conçues et des plans élaborés pour le développement de réseaux d'écoute</li> <li>• L'enseignement des droits de la personne est renforcé dans les écoles</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de programmes élaborés et exploitables</li> <li>• Nombre d'organisations de défense des droits ayant bénéficié d'un appui technique ou financier</li> <li>• Existence d'une stratégie et d'un plan de création de réseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les populations sont mieux informées de leurs droits</li> <li>• Les organisations de défense des droits sont plus performantes</li> <li>• Des réseaux d'écoutes (droits de la personne) se développent et participent à la promotion et à la défense des droits de la personne</li> <li>• L'enseignement des droits de la personne fait partie intégrante du curriculum scolaire</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes touchées par les campagnes d'animation</li> <li>• Nombre de réseaux créés</li> <li>• Nombre de formateurs et d'animateurs touchés par les activités de formation</li> <li>• Nombre d'écoles appliquant le programme d'enseignement des droits de la personne</li> <li>• Nombre de textes traduits en langues nationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les citoyens connaissent leurs droits et les défendent en conséquence</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de connaissance des justiciables relativement aux droits fondamentaux de la personne</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET E : DROITS DE LA PERSONNE</b>				
<p><b>SE2</b></p> <p><u>Objectif</u> Renforcer les capacités d'intervention des organisations de défense des droits de la personne</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les besoins d'appui</li> <li>• Former les ressources humaines des organisations cibles et les conseiller</li> <li>• Financer des projets</li> </ul>	<p><b>E02</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des besoins de formation</li> <li>• Collecte de données et élaboration du répertoire des ONG et associations de défense des droits de la personne</li> <li>• Appui aux programmes sectoriels pour les ONG et associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins en appui aux organisations de défense des droits de la personne sont clairement identifiés</li> <li>• Un répertoire d'ONG et d'associations de défense de droits s est produit</li> <li>• Des ONG et associations de défense des droits bénéficient d'appuis</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conclusions de l'étude d'identification des besoins en appui des organisations de défense des droits de la personne</li> <li>• Existence d'un répertoire des ONG et associations de défense des droits de la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organisations et les associations de défense des droits de la personne sont plus visibles et mieux outillées pour mener leurs actions</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'organisations et d'associations de défense des droits de la personne appuyées et renforcées</li> <li>• Niveau réel de performance des organisations touchées</li> </ul>	<p>Les droits de la personne sont respectés</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> État du respect des droits de la personne dans le pays</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET E : DROITS DE LA PERSONNE</b>				
<p><b>SE3</b></p> <p><u>Objectif 4</u> Créer un environnement institutionnel propice à la promotion des droits de la personne</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Institutionnaliser le cadre de concertation et de coordination entre ONG et Associations de défense des droits de la personne et le Gouvernement</li> </ul>	<p><b>E03</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de séances de travail pour la mise en place d'une plateforme d'action Famille judiciaire/Société civile dans le cadre de la concertation et de la promotion des droits de la personne, particulièrement en ce qui concerne les femmes, les enfants et les personnes handicapées</li> <li>Élaboration d'outils de suivi et d'évaluation des actions de promotion des droits de la personne prévues par la réforme</li> <li>Participation de la Société Civile à la préparation de l'EID (Espace d'Interpelação Démocratique)</li> <li>Tenue de réunions de suivi et d'évaluation de l'EID</li> <li>Diffusion des résultats de l'EID</li> <li>Organisation de rencontres thématiques sur les grandes questions liées aux droits de la personne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le cadre de concertation et de coordination est défini</li> <li>Les ONG et les Associations de défense des droits de la personne définissent des positions communes face aux questions liées aux droits de la personne</li> <li>L'EID est mieux organisé et mieux suivi</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Textes officiels définissant le cadre de concertation</li> <li>Nombre et nature des initiatives prises</li> <li>Composition des structures d'organisation de l'EID</li> <li>Existence d'outils de suivi et d'évaluation des actions de promotion des droits de la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le dispositif institutionnel favorise une meilleure promotion des droits de la personne</li> <li>La cohésion des intervenants renforce l'efficacité des actions</li> <li>La promotion des droits de la personne se fait dans un environnement de concertation et de coordination des divers intervenants</li> <li>La Commission Consultative des Droits de la personne est dynamisée et renforcée</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Caractéristiques de l'environnement des intervenants sur le plan structurel</li> <li>Dynamique d'interaction des intervenants sur le plan opérationnel</li> <li>Etat et capacités démontrées de la Commission Consultative des Droits de la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'environnement institutionnel est propice à la promotion des droits de la personne</li> <li>La démocratie est renforcée</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Articulations et pratiques du dispositif institutionnel sur le plan de la promotion des droits de la personne</p>



OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET E : DROITS DE LA PERSONNE</b>				
<p><b>SE4</b></p> <p><u>Objectif</u> Promouvoir les droits spécifiques des femmes, enfants et personnes handicapées</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la participation de la Société Civile à la relecture des textes et codes discriminatoires</li> <li>Appuyer techniquement et financièrement les ONG et les Associations de défense des droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées</li> </ul>	<p><b>E04</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des besoins spécifiques des femmes, des enfants et des personnes handicapées en matière de droits de la personne</li> <li>Formation et sensibilisation des agents chargés de l'ordre et de la répression (Justice, Gendarmerie, Police)</li> <li>Diffusion de textes juridiques relatifs aux droits de la femme, de l'enfant et des personnes handicapées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Société civile est impliquée dans l'élaboration de nouveaux textes</li> <li>Les agents chargés de l'ordre et de la répression sont formés et sensibilisés aux questions spécifiques aux droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées</li> <li>Les droits des femmes, des enfants et des personnes handicapés font l'objet d'études</li> <li>La diffusion des textes juridiques relatifs aux droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées est plus large</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Processus démontrant la participation effective de la Société civile à l'actualisation des textes</li> <li>Nombre d'agents formés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées sont mieux connus et respectés</li> <li>Les agents de l'ordre et de la répression ont une meilleure connaissance des droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées</li> <li>Les cas de violence sont traités avec plus de discernement</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau des connaissances de la population au sujet des droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées</p>	<p>Les droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées sont respectés au sein de la société</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nature des comportements à l'égard des droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET E : DROITS DE LA PERSONNE</b>				
<p><b>SE5</b></p> <p><u>Objectif</u> Éliminer toutes formes de violences faites aux femmes</p> <p><u>Stratégies</u> Promouvoir l'adoption de dispositions de répression des violences faites aux femmes</p>	<p><b>E05</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer auprès des autorités concernées</li> <li>• Formation et sensibilisation des autorités, des jeunes et des agents de santé</li> <li>• Élaboration d'une Politique nationale de lutte contre la violence faite aux femmes</li> <li>• Appui technique et financiers aux centres d'écoute et aux femmes démunies et violentées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les groupes cibles sont sensibilisés aux droits des femmes,</li> <li>• Une Politique nationale de lutte contre la violence est élaborée, adoptée et mise en vigueur</li> <li>• Les centres d'écoute des femmes sont appuyés dans la réalisation de leurs missions</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une Politique nationale de lutte contre la violence</li> <li>• Informations faisant état d'actions de sensibilisation des groupes cibles aux violences faites aux femmes</li> <li>• Dispositions effectives en direction du renforcement des structures d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes sont moins violentées</li> <li>• La violence faite aux femmes est méthodiquement réprimée</li> <li>• Les structures d'accueil des femmes violentées répondent mieux aux besoins des bénéficiaires</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données quantitatives sur l'évolution des violences faites aux femmes : nombre de femmes accueillies dans les centres, nombre de cas traités, nombre d'agresseurs réprimés, etc</li> <li>• Niveau de performance des centres d'écoute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'harmonie sociale est renforcée</li> <li>• Les comportements sociaux à l'égard de l'intégrité physique des femmes sont plus sains</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature et tendances des comportements à l'endroit de l'intégrité physique des femmes</li> </ul>
<p><b>SE6</b></p> <p><u>Objectif</u> Humaniser et améliorer les conditions de détention</p>	<p><b>E06</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de la situation carcérale</li> <li>• Formation des agents des services pénitentiaires</li> <li>• Appui aux activités d'éducation et de réinsertion</li> <li>• Création d'espaces de détention, de rééducation et de réinsertion pour femmes et mineurs</li> <li>• Renforcement des capacités du Centre de détention de réinsertion et de rééducation pour femmes et mineurs à Bollé</li> <li>• Renforcement des capacités des pénitenciers agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une étude est réalisée sur la situation carcérale au Mali</li> <li>• Des programmes de formation des agents des services pénitentiaires sont élaborés et mis en oeuvre</li> <li>• Des ressources sont allouées à l'éducation et à la réinsertion des détenus</li> <li>• Des conventions sont établies entre le Ministère de la Justice et les organisations de défense des droits de la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conditions de détention, de vie et de réinsertion sont améliorées</li> <li>• Les capacités et compétences des agents des services pénitentiaires sont davantage développées et renforcées</li> </ul>	<p>Les droits des prisonniers sont respectés</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET E : DROITS DE LA PERSONNE</b>				
<u>Stratégies</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Établir des conventions de partenariat entre le Ministère de la Justice et les organisations de défense des droits pour la mise en oeuvre des actions d'amélioration des conditions de détention</li> <li>Créer des espaces pouvant regrouper les femmes détenues pour éviter la violation de leurs droits</li> </ul>		<u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'une étude sur la situation carcérale au Mali</li> <li>Nombre de programmes mis en oeuvre et d'agents formés</li> <li>Existence de conventions écrites entre le Département de la Justice et les organisations de défense des droits de la personne</li> </ul>	<u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>État des prisons</li> <li>Caractéristiques des conditions de vie dans les prisons</li> <li>Niveau de compétence et de performance des agents des services pénitentiaires</li> </ul>	<u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nature du traitement des détenus</li> </ul>
<b>SE7</b>  <u>Objectif</u> Dégager une vision du Peuple Malien sur la peine de mort  <u>Stratégies</u> Engager une réflexion sur la peine de mort	<b>E07</b> Organiser des consultations nationales sur la peine de mort	Les populations donnent leur point de vue sur la peine capitale  <u>Indicateurs de rendement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un débat national et de consultations nationales sur la peine de mort</li> <li>Existence de rapports reflétant la vision des populations sur la peine de mort</li> </ul>	La Justice traite de la peine de mort en fonction de l'esprit général prévalant dans la société malienne  <u>Indicateurs de rendement :</u> Convergence des dispositions juridiques en vigueur et des conclusions des consultations populaires sur la peine de mort	La Justice est distribuée en fonction de l'évolution des valeurs  <u>Indicateurs de rendement :</u> Degré de cohérence entre la pratique et les valeurs courantes

## **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Après la chute de la deuxième République, les Maliens ont réclamé l'assainissement du secteur public sous le vocable « kokadjè ».

De même, au cours des concertations régionales et du Forum sur la Justice, des voix ont dénoncé la corruption dans le milieu de la Justice.

Même si la corruption est un fléau qui touche tous les secteurs de la vie sociale au Mali, l'opinion publique et les autorités considèrent la corruption dans ce milieu comme la plus préoccupante parce que le pouvoir judiciaire est dans un régime démocratique le dernier recours du citoyen. Aussi est-il courant que les justiciables se rebellent contre les décisions de justice ou s'en prennent physiquement au personnel qu'ils soupçonnent de corruption.

Dans ce contexte toute réforme de la justice qui n'intégrerait pas le phénomène de la corruption aboutirait à un échec.

Parallèlement à la préoccupation croissante que cause depuis quelques années la corruption dans tous les pays du monde, on assiste au Mali à un engagement des autorités pour s'attaquer à ce problème. Cet engagement se reflète dans les mesures concrètes qui sont prises au niveau national contre la corruption et pour la promotion du droit, cela après avoir donné lieu par le passé à de multiples campagnes sur les thèmes de la moralisation de la vie publique.

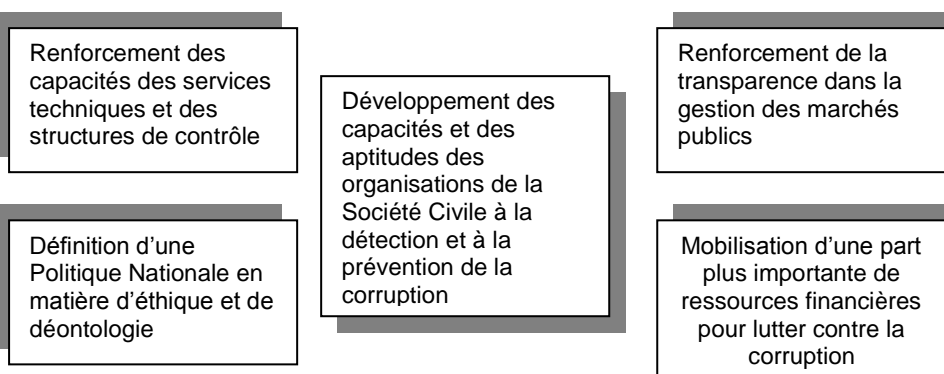
Cependant, à l'instar de beaucoup de pays en voie de développement, le Mali n'a pas encore une justice à la hauteur de ses ambitions :

- mauvaise gestion administrative des juridictions et du personnel judiciaire ;
- absence de système de contrôle ;

- faiblesse des crédits dégagés en faveur du fonctionnement et d'une administration de la justice ;
- Non-respect de la déontologie. Il s'agit principalement du manque de probité morale de certains acteurs de la justice : magistrats, greffiers, secrétaires de greffe et parquet, avocats, huissiers, notaires, commissaires priseurs, police judiciaire...

D'une manière générale il convient de relever l'absence de transparence dans la mise en œuvre des procédures prévues pour le contrôle de la gestion des ressources publiques au sein de l'Administration. Cet ensemble est soutenu, entretenu et garanti par l'affaiblissement de la morale collective et privée dans le phénomène de la corruption.

Le bon fonctionnement de la justice est un impératif pour tout Etat qui a le souci des intérêts de ses citoyens. Aujourd'hui c'est avec amertume que l'on constate que la corruption a gagné du terrain et même beaucoup dans la famille judiciaire. La lutte contre ce phénomène exige donc des efforts intensifs et prolongés avec la participation d'une société civile combative et libre. Sur le plan de la lutte contre la corruption, la Réforme mettra l'accent sur cinq axes :



OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET F : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>				
<p><b>SF1</b></p> <p><u>Objectif</u> Renforcer les capacités des services techniques et de structures de contrôle</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder à un diagnostic institutionnel</li> <li>• Appuyer techniquement et financièrement les structures de contrôle</li> <li>• Mettre un manuel de gestion et de procédures à la disposition des services techniques et des structures de contrôle</li> </ul>	<p><b>F01</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des besoins</li> <li>• Appui à la satisfaction des besoins identifiés</li> <li>• Élaboration d'outils de gestion administrative et financière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins essentiels sont mieux ciblés</li> <li>• Un Manuel de gestion administrative et financière est produit</li> <li>• Les structures sont plus outillées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport diagnostic indiquant les besoins identifiés</li> <li>• Nombre de besoins satisfaits</li> <li>• Existence du Manuel de gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les structures sont plus aptes à produire les résultats escomptés d'elles</li> <li>• Les structures sont gérées de façon transparente</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de performance des structures cibles</p>	<p>Les services techniques et les structures de contrôle contribuent efficacement à la lutte contre la corruption</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Influence des services techniques et des structures de contrôle sur le processus de lutte contre la corruption</p>
<p><b>SF2</b></p> <p><u>Objectif</u> Rendre la gestion des marchés publics plus transparente</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser la législation en vigueur en renforçant les recours pour le citoyen en cas de contestation lors de l'attribution des marchés</li> <li>• Publier les décisions pour une large information du public sur l'attribution des marchés publics</li> </ul>	<p><b>F02</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme et normalisation des procédures et méthodes de travail</li> <li>• Production et diffusion des informations sur la gestion des marchés publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La législation concernant les marchés publics est révisée</li> <li>• Des mécanismes d'information du public sur la gestion des marchés publics sont mis en place et fonctionnent</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de nouvelles législations sur les marchés publics</li> <li>• Nombre d'articles publiés dans le Journal Officiel</li> <li>• Produits des initiatives de communication prises en matière d'information du public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les marchés publics sont gérés de façon transparente</li> <li>• Le public est largement informé sur les décisions prises sur l'attribution des marchés</li> <li>• Les populations en général et les opérateurs économiques en particulier ont un plus grand accès aux informations publiques d'affaires</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques des structures de gestion des marchés publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La dynamique de la concurrence est transparente et l'environnement des affaires est plus sain</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paramètres de fonctionnement et de gestion de la concurrence au niveau des marchés publics</li> <li>• Perception des opérateurs économiques</li> </ul>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET F : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>				
<p><b>SF3</b></p> <p><u>Objectif</u> Développer les capacités et les aptitudes des organisations de la Société Civile à la détection et à la prévention de corruption</p> <p><u>Stratégies</u> Créer un Observatoire National de Lutte contre la Corruption comme mécanisme de prévention et de détection de la corruption</p>	<p><b>F03</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un cadre de coordination des actions de prévention et de détection de la corruption</li> <li>Collecte, analyse et diffusion méthodiques des données</li> <li>Mobilisation du grand public autour de la lutte contre la corruption</li> <li>Étude sur la faisabilité d'un observatoire de lutte contre la corruption</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une étude est réalisée en vue de cerner les éléments constitutifs d'un Observatoire National de Lutte contre la Corruption</li> <li>Un texte portant création de l'Observatoire National de Lutte contre la Corruption est adopté et en vigueur</li> <li>L'observatoire est mis sur pied</li> <li>Des campagnes ciblées et autres manifestations d'éducation et de sensibilisation du public sont organisées</li> <li>La recherche est menée dans le domaine de la corruption</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'une étude de faisabilité sur la création d'un Observatoire National de Lutte contre la Corruption</li> <li>Existence effective d'un observatoire opérationnel</li> <li>Nombre et nature des campagnes conçues et mises en oeuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le grand public est actif dans la lutte contre la corruption</li> <li>L'Observatoire National de Lutte contre la Corruption joue un rôle de catalyseur dans le processus de lutte contre la corruption</li> <li>Le public est mieux informé sur les méfaits de la corruption</li> <li>Les actions des organisations de la Société Civile sont mieux coordonnées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Données factuelles faisant état de la participation effective du public au processus de lutte contre la corruption</li> <li>Niveau d'information du public sur la problématique de la corruption</li> </ul>	<p>La corruption est efficacement combattue dans le pays</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Indice de corruption dans le pays (issu de la classification des organisations internationales indépendantes et crédibles en la matière)</p>
<p><b>SF4</b></p> <p><u>Objectif</u> Mobiliser une part plus importante de ressources financières pour lutter contre la corruption</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mener une réflexion sur la réaffectation de certaines taxes et amendes dans le cadre de la lutte contre la corruption</li> </ul>	<p><b>F04</b></p> <p>Étude consultative</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une étude sur l'allocation des ressources financières pour la lutte contre la corruption est réalisée</li> <li>Des ressources internes pouvant alimenter un compte spécial sont ciblées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'une étude circonscrivant la question d'allocation de ressources substantielles à la lutte contre la corruption</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les actions de lutte contre la corruption sont appuyées par des ressources financières internes substantielles</li> <li>La corruption est efficacement combattue</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Indications multisectorielles des états financiers relatifs aux actions de lutte contre la corruption</li> </ul>	<p>La lutte contre la corruption se fait sur des bases matérielles favorisant une plus grande durabilité des résultats</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Volume de ressources allouées et investies dans la lutte contre la corruption</p>

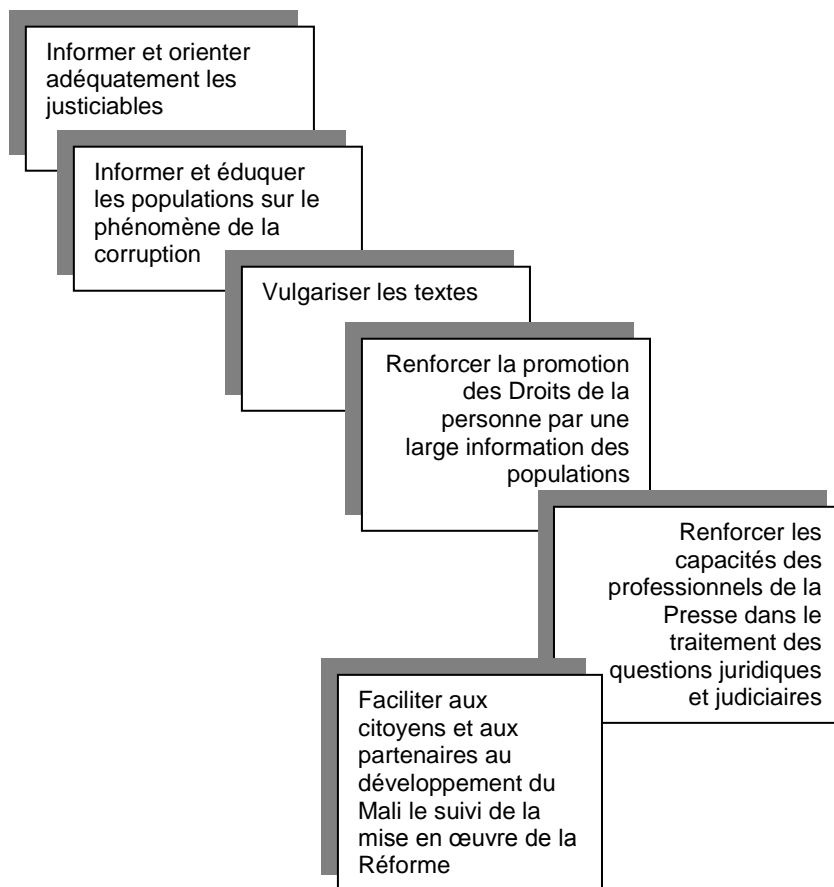
OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET F : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>				
<p><b>SF5</b></p> <p><u>Objectif</u> Définir une Politique nationale en matière d'éthique et de déontologie</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une vaste consultation pour l'élaboration et l'adoption des principes constitutifs de la politique d'éthique et de déontologie</li> <li>Réviser et/ou renforcer le programme de l'Institut National de Formation Judiciaire en matière d'éthique et de déontologie</li> </ul>	<p><b>F05</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration de programmes de formation en déontologie pour les cadres de l'administration et les professions juridiques et judiciaires</li> <li>Élaboration d'une Politique nationale en matière d'éthique et de déontologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un processus consultatif national est mené en vue de l'élaboration d'une Politique nationale en matière d'éthique et de déontologie</li> <li>Une Politique nationale en matière d'éthique et de déontologie est élaborée, adoptée et en vigueur</li> <li>Des programmes de formation ciblés en déontologie sont élaborés</li> <li>Des ressources professionnelles des secteurs public et privé sont formées en déontologie</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conclusions du processus consultatif sur l'élaboration de la Politique</li> <li>Existence d'une Politique nationale en vigueur en matière de déontologie</li> <li>Nombre d'agents des professions juridiques et judiciaires formés en déontologie</li> </ul>	<p>Les questions de déontologie sont davantage intégrées dans la formation des ressources humaines et dans les réflexes et comportements des dites ressources</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Rétroaction des ressources humaines formées quant à l'influence des connaissances acquises en matière de déontologie sur leurs comportements et valeurs</p>	<p>Le respect des règles de déontologie et d'éthique fait partie des valeurs consacrées socialement</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Perception du corps social</p>



## **INFORMATION – ÉDUCATION - COMMUNICATION**

L'objectif général qui sous-tend le volet «Information-Éducation-Communication» (IEC) est de permettre aux populations de mieux cerner et de donner leurs points de vue sur les enjeux de la Réforme de la Justice tant en ce qui concerne leurs droits et obligations que les institutions juridiques et judiciaires.

Cet objectif général se traduit dans le cadre du plan d'action décennal à travers 6 objectifs spécifiques, à savoir :



❑ **Informers et orienter adéquatement les justiciables.**

Les difficultés d'orientation pratique des justiciables au niveau des juridictions trouvent leur source dans l'absence de structure ou de personnel d'accueil. L'inexistence d'un plan type de juridiction provoque en outre au détriment du justiciable une énorme perte de

temps à retrouver souvent le magistrat ou la formation appelée à examiner son affaire. Il est ainsi souvent victime d'intermédiaires peu scrupuleux.

Dans le même ordre d'idées, les professionnels de la Presse se heurtent à un mur de silence lorsqu'ils souhaitent satisfaire aux besoins d'information du Public relativement à des infractions en attente de jugement. Au regard des règles qui régissent actuellement le secret de l'instruction, la Presse se voit contrainte de diffuser des informations fondées sur des rumeurs, approfondissant ainsi le fossé d'incompréhension entre la Justice et les populations.

Des solutions timides ont été initiées afin de résorber ces difficultés. Il s'agit d'une part de la création au niveau du Tribunal de Première Instance de la Commune III d'un BAO (Bureau d'accueil et d'orientation) et la pratique des communiqués de Presse émanant du Parquet relativement à certaines procédures sensibles.

Au nombre des opportunités, il convient de signaler :

- la construction progressive de juridictions à l'architecture similaire dans le cadre d'un plan-type qui facilite l'orientation des justiciables (Cours d'Appel de Kayes et de Mopti, Tribunaux de Première Instance des Communes II, IV et VI du District de Bamako...);
- la mobilisation d'ONG et l'existence sur le marché de l'emploi de diplômés juristes susceptibles d'animer ces structures;
- le souci exprimé tant par les professionnels de la Presse que de la Justice de trouver un juste équilibre entre le besoin d'information du public, le secret de l'instruction et la présomption d'innocence.

❑ **Renforcer les capacités des professionnels de la Presse en ce qui concerne le traitement de l'information juridique et judiciaire.**

L'éсотérisme du langage et la multiplicité des institutions juridiques et judiciaires ne favorisent pas une perception claire des mécanismes d'organisation et de fonctionnement des juridictions, encore moins de la compétence des juridictions ou des attributions des magistrats et des auxiliaires de Justice (avocats, notaires, huissiers de justice, commissaires-priseurs, greffiers, secrétaires de greffes et parquets, Officiers de Police Judiciaire, Surveillants de services pénitentiaires éducateurs sociaux).

Le traitement de l'information qui en découle génère un amalgame au niveau de l'opinion publique dans la mesure où les médias ne sont pas bien outillés soit en raison d'une insuffisance de la formation des ressources humaines soit en raison de la modicité de leurs ressources financières. Pour pallier à ces insuffisances, le programme de réforme envisage la création d'un réseau de journaliste chroniqueurs de justice.

Cette stratégie devrait s'appuyer sur des opportunités ayant trait d'une part à la présence de plus en plus marquée de diplômés juristes au niveau des rédactions de Presse et d'autres part aux initiatives visant à la multiplication des rencontres autour de la thématique «Justice et Médias».

#### ❑ **Vulgariser les textes**

L'une des principales entraves à l'accès à la Justice réside dans la méconnaissance générale des textes en dépit de la parution du Journal Officiel. Au delà du Journal Officiel, il y a lieu de noter quelques créneaux dans la Presse publique et privée qui souffrent du déficit de régularité.

Il est au demeurant utopique d'imaginer des citoyens maîtrisant tous les textes édictés au regard de l'inflation législative et de l'analphabétisme qui touche près de 80 % de la population.

Aussi, le plan d'action décennal a-t-il retenu à ce niveau une stratégie de vulgarisation relative essentiellement aux textes fondamentaux : Constitution, Codes et Textes usuels qui régissent les activités quotidiennes des citoyens (à savoir le Code du mariage et de la Tutelle, le Code de la Parenté, le Code de Procédure Civile, Commerciale et Sociale, le Code Pénal, le Code Foncier...)

#### ❑ **Renforcer la promotion des Droits de la personne par une large information des populations**

La consécration du respect des Droits de la personne par les textes fondamentaux requiert des efforts en vue d'ancrer les principes dans le comportement des autorités chargées de la poursuite et de la répression des infractions. L'ancrage des principes concerne aussi et surtout les populations sur les prérogatives que leur confèrent leurs droits et les obligations qu'exigent toute vie en société organisée.

C'est seulement ainsi que seront évitées certaines iniquités telles les détentions préventives anormalement prolongées, les garde-à-vue abusives, les risques de torture des suspects, le recours à la justice privée...

Dans la même optique, la situation des couches vulnérables que constituent les femmes, les enfants et les personnes handicapées interpelle davantage compte tenu des pesanteurs socioculturelles et nécessite des efforts afin de mieux les protéger dans la jouissance et l'exercice des droits qui leur sont reconnus et consacrés par la Constitution et les textes fondamentaux.

L'essentiel de la stratégie ciblée porte par conséquent sur l'organisation de campagnes de sensibilisation des populations.

#### ❑ **Informier et éduquer le public sur le phénomène de la corruption**

Le phénomène de la corruption est un fléau qui a atteint des proportions universelles, contribuant ainsi à miner la crédibilité des institutions en général et en particulier des institutions judiciaires.

Le Mali n'échappe pas à cette tendance et les Pouvoirs Publics sont décidés à circonscrire le fléau qui est de nos jours à la base non seulement d'un renversement de l'échelle des valeurs mais également de la déperdition des ressources publiques et de la réticence des partenaires techniques et financiers à investir dans les pays du Sud.

La répression ne saurait à elle seule réduire la corruption sans une prise de conscience des acteurs de la vie publique et des populations.

L'implication des ONG et associations de la société civile qui réclament le droit légitime de donner leur point de vue sur le fonctionnement des institutions publiques dont les juridictions et l'utilisation des ressources publiques marque la volonté partagée de venir à bout de la corruption.

A cet effet, le Plan d'action a retenu comme principales stratégies d'une part la sensibilisation des populations et d'autres part le développement et le renforcement des capacités locales en journalisme d'investigation afin de traquer les manifestations complexes du phénomène.

□ **Faciliter aux citoyens et aux partenaires au Développement le suivi de la mise en œuvre de la Réforme de la Justice.**

La mise en œuvre du plan d'action du PRODEJ suppose que l'ensemble des partenaires concernés par la Réforme (Pouvoirs Publics, société civile, partenaires techniques et financiers soient régulièrement tenus informés sur les étapes majeures franchies ainsi que les difficultés qui ne manqueront pas de jalonner le processus. La stratégie retenue vise à une information continuelle des citoyens et des partenaires au développement.

La pérennisation du processus consultatif devrait permettre de procéder aux corrections nécessaires et de s'assurer que les enjeux de la réforme sont bien compris et partagés.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET G : INFORMATION - ÉDUCATION - COMMUNICATION</b>				
<p><b>SG1</b></p> <p><u>Objectif</u> Informier et orienter adéquatement les justiciables</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des Bureaux d'accueil et d'orientation (BAO)</li> <li>• Créer des bureaux de presse au niveau des juridictions</li> <li>• Apporter un appui institutionnel aux BAO et aux bureaux de presse</li> </ul>	<p><b>G01</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude sur l'identification des besoins de l'appareil judiciaire en matière d'accueil et d'orientation</li> <li>• Création de Bureaux d'accueil et d'orientation</li> <li>• Production de microprogrammes sur les modalités de fonctionnement des BAO</li> <li>• Formation en relations publiques du personnel recruté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une étude est réalisée sur les besoins en BAO;</li> <li>• La création de BAO est adoptée par les autorités compétentes</li> <li>• Des BAO sont mis sur pied dans les juridictions</li> <li>• Les ressources humaines sont formées en relations publiques</li> <li>• Un plan et une campagne de communication sont conçus et mis en oeuvre</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une étude réalisée sur les besoins en BAO</li> <li>• Existence d'un texte portant création de BAO et de bureaux de presse</li> <li>• Nombre de bureaux d'accueil et d'orientation créés</li> <li>• Produits et productions de la campagne de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les citoyens sont mieux accueillis et mieux informés</li> <li>• Les structures cibles sont appuyées techniquement et financièrement et servent mieux le public</li> <li>• La fonctionnalité, l'efficacité ainsi que l'accès à l'information sont renforcés au niveau des services centraux et des juridictions</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité des services rendus au niveau de l'accueil et de l'orientation</li> <li>• Nombre de personnes reçues par les bureaux</li> <li>• Nombre de dossiers traités</li> <li>• Rétroaction des justiciables</li> </ul>	<p>Les justiciables sont bien accueillis et bien orientés dans l'environnement judiciaire</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Perception des acteurs de la Justice et des justiciables</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET G : INFORMATION - ÉDUCATION - COMMUNICATION</b>				
<p><b>SG2</b></p> <p><u>Objectif</u> Renforcer les capacités des professionnels de la presse relative à la Justice</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un réseau de journalistes chroniqueurs de justice</li> </ul>	<p><b>G02</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place du réseau de chroniqueurs de justice</li> <li>Organisation de séminaires et colloques sur le thème «Médias et Justice»</li> <li>Financement de projets ponctuels de la presse et des activités ciblées du réseau des chroniqueurs de justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un réseau de chroniqueurs de justice est mis en place</li> <li>Le réseau est appuyé financièrement et techniquement dans la réalisation de projets ponctuels</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un réseau actif de chroniqueurs de justice</li> <li>Mesures prises en vue d'un appui au réseau mis sur pied</li> <li>Nombre d'initiatives prises et menées à terme autour de la problématique «Média et Justice»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les capacités des professionnels de la presse relative à la justice sont renforcées</li> <li>Le réseau de chroniqueurs de justice est un maillon dynamique indispensable dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information judiciaire</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de performance des professionnels de la presse relative à la justice</p>	<p>L'information sur la Justice est diffusée efficacement</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Perception du public et des professionnels de la communication</p>
<p><b>SG3</b></p> <p><u>Objectif</u> Vulgariser les lois</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vulgarisation des textes fondamentaux</li> </ul>	<p><b>G03</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vulgarisation des codes usuels en général et, en particulier, des textes sur l'organisation et le fonctionnement des institutions judiciaires :</li> <li>microprogrammes</li> <li>débats,</li> <li>chroniques,</li> <li>traduction, édition et diffusion de recueils et autres documents en langues nationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des textes fondamentaux sont traduits en langues nationales</li> <li>Des programmes de communication et de vulgarisation du Droit sont élaborés et mis en oeuvre</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de textes traduits</li> <li>Nombre de programmes de communication élaborés et exécutés</li> </ul>	<p>Les citoyens sont largement informés et éduqués sur les textes fondamentaux</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Spectre de l'audience des programmes de communication</li> <li>Rétroaction des populations cibles</li> </ul>	<p>Les codes usuels sont mieux connus des populations, y compris des populations analphabètes</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau moyen de connaissance des citoyens en ce qui concerne les codes usuels</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET G : INFORMATION - ÉDUCATION - COMMUNICATION</b>				
<p><b>SG4</b></p> <p><u>Objectif</u> Renforcer la promotion des Droits de la personne par une large information des populations</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des campagnes de sensibilisation du public</li> </ul>	<p><b>G04</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de campagnes de sensibilisation et d'éducation sur le respect des droits en général et sur la promotion et la défense des droits de la femme, de l'enfant et des personnes handicapées en particulier</li> <li>Apporter un appui institutionnel aux structures d'éducation civique (organisations associations et ONG)</li> <li>Célébration tous les ans d'une Semaine de la Citoyenneté et des Droits de la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des campagnes de sensibilisation sur les droits de la personne sont mises en oeuvre</li> <li>Des activités ponctuelles des femmes communicatrices sont appuyées financièrement</li> <li>Des structures d'éducation civique sont appuyées</li> <li>Les citoyens sont mieux informés sur les droits de la personne</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de programmes de communication élaborés et réalisés</li> <li>Nombre d'activités ponctuelles de femmes communicatrices appuyées financièrement et réalisées</li> <li>Volume d'appui apporté aux structures d'éducation civique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La promotion des Droits de la personne est renforcée</li> <li>Les citoyens connaissent davantage les droits de la femme, de l'enfant et des personnes handicapées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Perceptions de la Société Civile</li> <li>Niveau de connaissance des populations en ce qui a trait aux droits de la femme, de l'enfant et des personnes handicapées</li> </ul>	<p>Les Droits de la personne sont largement respectés</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Situation du pays en matière de respect des Droits de la personne</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET G : INFORMATION - ÉDUCATION - COMMUNICATION</b>				
<p><b>SG5</b></p> <p><u>Objectif</u> Informer et éduquer le public sur le phénomène de la corruption</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et renforcer les capacités locales en journalisme d'investigation</li> </ul>	<p><b>G05</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration de modules de formation sur le journalisme d'investigation</li> <li>Formation de journalistes aux techniques d'investigation</li> <li>Organisation de séminaires et colloques</li> <li>Organisation de campagnes de sensibilisation sur le phénomène de la corruption</li> <li>Diffusion de l'information à travers divers média</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des modules de formation en journalisme d'investigation sont élaborés</li> <li>Des journalistes sont formés aux techniques d'investigation</li> <li>Des campagnes de sensibilisation sur la corruption sont organisées</li> <li>La lutte contre la corruption est accentuée</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de modules de formation élaborés</li> <li>Nombre de journalistes formés aux techniques d'investigation</li> <li>Volume et nature des campagnes de sensibilisation réalisées</li> <li>Fréquence dans les média de l'intérêt pour la problématique de la corruption</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les populations comprennent mieux le phénomène de la corruption et le combattent plus efficacement</li> <li>Le pays dispose de journalistes outillés pour traquer et mettre à jour les faits et méfaits de la corruption</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité des enquêtes et reportages journalistiques relatifs à la corruption</li> <li>Appréciation des populations</li> <li>Nombre d'accusations et de condamnations relatives à des délits de corruption</li> </ul>	<p>La lutte contre la corruption est efficace</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Indice de corruption dans le pays (établi par des organismes internationaux indépendants et spécialisés. Ex. Transparency International)</p>



OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET G : INFORMATION - ÉDUCATION - COMMUNICATION</b>				
<p><b>SG6</b></p> <p><u>Objectif</u> Faciliter aux citoyens et aux partenaires au développement du Mali le suivi de la mise en oeuvre de la réforme</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer continuellement les citoyens et les partenaires au développement sur l'évolution de la Réforme</li> </ul>	<p><b>G06</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des mécanismes, élaborer et mettre en oeuvre un programme d'information continue des citoyens et des partenaires au développement sur les états d'avancement de la mise en oeuvre du programme de réforme de la Justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une stratégie, un plan et un programme de communication sur le suivi de la Réforme sont produits et mis en oeuvre</li> <li>• Les acteurs, les pouvoirs publics et les partenaires au développement sont impliqués et largement informés sur les étapes majeures du processus et des enjeux</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un programme intégré de communication pour le suivi de la réforme</li> <li>• Produits et faits témoignant de la mise en oeuvre du programme</li> <li>• Rétroaction du public cible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les citoyens et les partenaires au développement suivent l'évolution du programme de réforme</li> <li>• L'accès à l'information sur les états d'avancement du projet favorise une rétroaction continue des citoyens, permettant par le fait même l'amélioration continue des processus</li> <li>• Le processus de la Réforme est géré avec transparence et sur une base participative</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception et jugement des citoyens et des partenaires au développement</li> <li>• Nombre de réajustements perceptibles suite à la rétroaction des citoyens grâce au programme d'information sur les états d'avancement de la mise en oeuvre de la Réforme</li> </ul>	<p>La réforme est perçue comme l'aboutissement d'un processus ouvert et démocratique</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Perception des différents acteurs de la Réforme y compris des citoyens</p>

## **INFRASTRUCTURES - LOGISTIQUE – ÉQUIPEMENT - BUDGET**

## ❑ Infrastructures

L'une des causes majeures du dysfonctionnement de l'appareil judiciaire est sa faiblesse en ce qui concerne les infrastructures. À tous les niveaux, les besoins sont énormes. Pour pallier cette situation, le Plan d'Action prévoit deux objectifs.

Le premier objectif vise à rendre les Directions et Services fonctionnels et à améliorer le cadre de travail. Pour ce faire, la principale activité consistera à les doter en infrastructures adéquates et adaptées. Il s'agira de constructions nouvelles ou de réhabilitation d'infrastructures existantes.

Le second objectif vise à améliorer le cadre de travail des magistrats et du personnel (Greffiers, Secrétaires de Greffe et Parquets, Surveillants des Services Pénitentiaires...) et à donner une meilleure image de la Justice à travers les infrastructures des juridictions. Pour y arriver, le programme dotera d'infrastructures adéquates les Cours, les Tribunaux, les Maisons d'arrêt, les Centres d'accueil et le Laboratoire de Police scientifique. Voir le Plan d'investissement (Section V) pour apprécier l'ampleur des besoins devant être satisfaits en matière d'infrastructures.

Rendre Directions et Services des Services Centraux fonctionnels et améliorer le cadre de travail

Améliorer le cadre de travail des magistrats et du personnel auxiliaire donner une meilleure image de la Justice à travers les infrastructures des juridictions

## ❑ Logistique

Les faiblesses de l'appareil judiciaire en matière logistique contribuent aussi largement au dysfonctionnement souligné au point précédent relatif aux infrastructures.

Pour y remédier, le PRODEJ a pour objectif d'améliorer le fonctionnement des structures de conception et de contrôle des juridictions et rapprocher la Justice des Justiciables en dotant les Services Centraux et les juridictions de moyens logistiques adéquats.

Voir le Plan d'investissement (Section V) pour une présentation détaillée des besoins de l'appareil judiciaire en moyens logistiques.

Améliorer le fonctionnement des structures de conception et de contrôle des juridictions et rapprocher la Justice du Justiciable

## ❑ Équipement

L'objectif de la Réforme sur le Plan de l'équipement est de doter les Services Centraux et les juridictions d'équipements fonctionnels et modernes (bureautique, création d'un réseau informatique national pour la Justice et d'un Casier judiciaire informatisé et centralisé).

(Voir le Plan d'Investissement, Section V, pour tous les détails concernant le comblement des déficits en matière d'équipement) :

Accroître la productivité des services judiciaires par une dotation des services et juridictions en équipement adéquat

## ❑ Budget

Malgré l'intérêt que les pouvoirs publics ont pour la Justice, le budget national alloue à peine un pour cent au département de la Justice. Tel que l'a relevé le processus consultatif sur la planification de la réforme, il est impérieux que davantage de ressources soient allouées au domaine de la Justice. Cet impératif est particulièrement important en ce qui a trait à la nécessité d'augmenter le niveau salarial des magistrats et du personnel auxiliaire, condition critique du renforcement de l'indépendance de la Justice. L'objectif visé par le PRODEJ dans cette perspective est de renforcer la capacité budgétaire du ministère de la Justice afin de relever le niveau salarial des magistrats et du personnel auxiliaire. Voir projections et scénario budgétaires (Plan d'Investissement, Section V)

Renforcer la capacité budgétaire du ministère de la Justice afin de relever le niveau salarial des magistrats et pers

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET H : INFRASTRUCTURES</b>				
<p><b>SH1</b></p> <p><u>Objectif</u> Rendre Directions et Services fonctionnels et améliorer le cadre de travail</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Doter les structures cibles des infrastructures requises</li> </ul>	<p><b>H01</b></p> <p>Dotation des Directions et Services des Services Centraux en infrastructures adéquates et adaptées</p> <p>1) Construction et réhabilitation des infrastructures requises :</p> <p>Direction Nationale de l'Administration de la Justice (DNAJ) -- Direction Nationale des Affaires Judiciaires et du Sceau (DNAJS) -- Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Éducation Surveillée (DNAPES) -- Inspection des Services Judiciaires (ISJ) -- Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) -- Direction Administrative et Financière (DAF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des appels d'offres sont lancés pour la détermination finale des coûts des infrastructures</li> <li>• L'expertise de cabinets d'architecture est retenue</li> <li>• Les travaux de construction sont lancés et exécutés</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis d'appels d'offres effectivement lancés</li> <li>• Marchés publics octroyés</li> <li>• Réalisations concrètes sur le terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme de construction et de réhabilitation des infrastructures des Services Centraux est finalisé</li> <li>• Les Services centraux disposent d'infrastructures adéquates et adaptées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Réalizations finales concrètes du Programme de construction et de réhabilitation des infrastructures des Services Centraux et des logements des Directeurs</p>	<p>Les Services Centraux de la Justice sont plus performants et remplissent leur mission dans un cadre de travail approprié</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Caractéristiques de l'environnement de travail des Services Centraux</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET H : INFRASTRUCTURES</b>				
<p><b>SH2</b></p> <p><u>Objectif</u> Améliorer le cadre de travail et donner une meilleure image de la Justice à travers les infrastructures des juridictions</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Doter les structures cibles des infrastructures requises</li> </ul>	<p><b>H02</b></p> <p>Dotation des Cours, des tribunaux, des maisons d'arrêt, des centres d'accueil et du Laboratoire de Police scientifique en infrastructures;</p> <p>Construction ou réhabilitation <b>des infrastructures :</b></p> <p>Conseil d'État--Cour Constitutionnelle -- Cour de Cassation – Cour des Comptes</p> <p><u>Cours d'Appel</u> Kayes – Bamako – Sikasso – Ségou – Mopti – Tombouctou – Gao</p> <p><u>Tribunaux de 1<sup>ère</sup> Instance</u> Kayes – Kita – Koulikoro – Kati – Sikasso – Koutiala – Ségou – Mopti – Tombouctou – Gao – Kidal – Commune I – Commune III – Commune V Bafoulabé – Diema – Keniaba – Nioro du Sahel – Toukoto – Yélimané – Banamba – Dioila – Fana – Kangaba – Kolokani – Nara – Ouelessebouyou – Bougouni – Kadiolo – Kignan – Kimparana – Kolondieba – Yanfolila – Yorosso – Baroueli—Bla – Macina – Markala – Niono – San – Tominian – Bandiagara – Bankass – Djenné – Douentza – Koro – Tenenkou – Youwarou – Diré – Goundam – Niafunké – Rharous – Ansongo – Bourem – Menaka – Abeibara – Tessalit – Tin Essako</p> <p><u>Tribunaux administratifs</u> Kayes – Bamako – Koulikoro – Sikasso – Ségou – Mopti – Tombouctou – Gao – Kidal</p> <p><u>Tribunaux de commerce</u> Kayes – Bamako – Koulikoro – Sikasso – Ségou – Mopti – Tombouctou – Gao – Kidal</p> <p><u>Justice de Paix à Compétence Étendue (réfection)</u> Bafoulabé – Diema – Keniaba – Nioro du Sahel – Toukoto – Yélimané – Banamba – Dioila – Fana – Kangaba – Kolokani – Nara – Ouelessebouyou – Bougouni – Kadiolo – Kignan – Kimparana – Kolondieba – Yanfolila – Yorosso – Baroueli—Bla – Macina – Markala – Niono – San – Tominian – Bandiagara – Bankass – Djenné – Douentza – Koro – Tenenkou – Youwarou – Diré – Goundam – Niafunké – Rharous – Ansongo – Bourem – Menaka – Abeibara – Tessalit – Tin Essako</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des appels d'offres sont lancés pour la détermination finale des coûts des infrastructures</li> <li>• L'expertise de cabinets d'architecture est retenue</li> <li>• Les travaux de construction sont lancés et exécutés</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis d'appels d'offres effectivement lancés</li> <li>• marchés publics octroyés</li> <li>• Réalisations concrètes sur le terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Programme de construction et de réhabilitation des infrastructures est finalisé</li> <li>• Les juridictions cibles disposent d'infrastructures adéquates et adaptées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Réalizations finales concrètes du Programme de construction et de réhabilitation des infrastructures des juridictions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les juridictions sont plus performantes</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Caractéristiques de l'environnement de travail des juridictions</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET H : INFRASTRUCTURES</b>				
	<p><u>Maisons d'arrêt</u> (Restauration des infrastructures) : Bougouni – Djenné – Kenieba – Konsequela – Tominian – Youwarou-</p> <p><u>Maisons d'arrêt</u> (Nouvelles constructions) : Kayes – Menaka – Nara – Tombouctou – Yanfolila – Bamako – Sikasso – Koro – Kidal – Ségou – Macina – Bankass – Mopti – Kita – San – Koutiala – Douentza – Goundam – Nioro – Bandiagara – Bourem – Tenenkou – Djenné – Rharous – Ansongo – Kolokani – Yélimané – Niafunké – Bafoulabé – Kangaba – Douentza – Tominian – Yorosso – Diema Kidal</p> <p><u>Centres d'accueil</u> Bamako – Kayes – Koulikoro – Sikasso – Ségou – Mopti – Tombouctou – Gao –</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des appels d'offres sont lancés pour la détermination des coûts des infrastructures</li> <li>• L'expertise de cabinets d'architecture est retenue</li> <li>• Les travaux de construction sont lancés et exécutés</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis d'appels d'offres effectivement lancés</li> <li>• marchés publics octroyés</li> <li>• Réalisations concrètes sur le terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Programme de construction et de réhabilitation des infrastructures est finalisé</li> <li>• Les juridictions cibles disposent d'infrastructures adéquates et adaptées</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Réalizations finales concrètes du Programme de construction et de réhabilitation des infrastructures des juridictions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les juridictions sont plus performantes et remplissent leur mission dans un cadre de travail approprié</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Caractéristiques de l'environnement de travail des juridictions</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET I : LOGISTIQUE</b>				
<p><b>S11</b></p> <p><u>Objectif</u> Améliorer le fonctionnement des structures de conception et de contrôle des juridictions et rapprocher la Justice du Justiciable</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Doter les services judiciaires de moyens logistiques adéquats</li> </ul>	<p><b>I01</b></p> <p>Dotation des Directions et Services des Services Centraux et des juridictions de moyens logistiques adéquats</p> <p>Acquisition du matériel requis</p> <p>Conseil d'État--Cour Constitutionnelle -- Cour de Cassation – Cour des Comptes</p> <p><u>Services Centraux</u> : Véhicules des directeurs, véhicules de liaison, mobylettes, téléphone, fax, courrier électronique</p> <p><u>Cours d'Appel</u> Véhicules légers, véhicules 4x4, mobylettes, téléphone, fax, courrier électronique</p> <p><u>Tribunaux de 1<sup>ère</sup> instance</u> Véhicules légers, véhicules 4x4, mobylettes, téléphone, fax,</p> <p><u>Tribunaux administratifs</u> Véhicules, mobylettes, téléphone, fax</p> <p><u>Tribunaux de commerce</u> Véhicules, mobylettes, téléphone, fax</p> <p><u>Tribunaux du travail</u> Véhicules, mobylettes, téléphone, fax</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins et les coûts finaux de dotation en moyens logistiques sont déterminés par les services techniques du Ministère de la Justice</li> <li>• Des avis d'appel d'offre sont lancés aux fournisseurs</li> <li>• Le matériel est acquis et distribué</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de rapports des services techniques du Ministère de la Justice faisant le point sur les besoins et les coûts de dotation des services judiciaires en moyens logistiques</li> <li>• Avis d'appel d'offres effectivement lancés</li> <li>• Matériel acquis disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les services judiciaires disposent de moyens logistiques adéquats et remplissent leurs missions avec plus de facilité</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement</u> :</p> <p>Perception et rétroaction des bénéficiaires</p>	<p>Les structures de conception et de contrôle des juridictions ont une bonne performance</p> <p><u>Indicateurs de rendement</u> :</p> <p>Niveau de performance des structures cibles</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET I : LOGISTIQUE</b>				
	<p><u>Justices de Paix à compétence étendue :</u> Véhicules, mobylettes, téléphone, fax</p> <p><u>Maisons d'arrêt :</u> Camionnettes, téléphone, fax</p> <p><u>Centres d'accueil et de placement :</u> Véhicules, mobylettes, téléphone, fax</p> <p><u>Juridictions pour mineurs :</u> Véhicules, mobylettes, téléphone, fax</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins et les coûts de dotation en moyens logistiques sont déterminés par les services techniques du Ministère de la Justice</li> <li>• Des avis d'appel d'offre sont lancés aux fournisseurs</li> <li>• Le matériel est acquis et distribué</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de rapports des services techniques du Ministère de la Justice faisant le point sur les besoins et les coûts de dotation des services judiciaires en moyens logistiques</li> <li>• Avis d'appel d'offres effectivement lancés</li> <li>• Matériel acquis disponible</li> </ul>	<p>Les services judiciaires disposent de moyens logistiques adéquats et remplissent leurs missions avec plus d'efficacité</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Rétroaction des services bénéficiaires</p>	<p>Les structures de conception et de contrôle des juridictions ont une bonne performance</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de performance des structures cibles</p>



OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET J : ÉQUIPEMENT</b>				
<p><b>SJ1</b></p> <p><u>Objectif</u> Accroître la productivité des services judiciaires</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Doter les services judiciaires en équipement moderne et fonctionnel</li> </ul>	<p><b>J01</b></p> <p>Dotation des services et juridictions en équipement adéquat</p> <p>Acquisition de l'équipement requis :</p> <p>Conseil d'État--Cour Constitutionnelle -- Cour de Cassation – Cour des Comptes</p> <p><u>Services centraux</u> DNAJ-DNAJS-DNAPES-INFJ-ISJ Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air</p> <p><u>Cours d'Appel</u> <u>Siège</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air, documentation <u>Parquet</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air, documentation <u>Greffe</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, brasseur d'air, coffre-fort, registres <u>Salle d'audience</u> : Mobilier, brasseur d'air</p> <p><u>Tribunaux de 1<sup>ère</sup> Instance</u> <u>Siège</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air, documentation <u>Parquet</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air, documentation <u>Greffe</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, brasseur d'air, coffre-fort, registres <u>Salle d'audience</u> : Mobilier, brasseur d'air</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins et les coûts finaux de dotation en équipement sont déterminés par les Services Centraux du Ministère de la Justice</li> <li>• Des avis d'appel d'offre sont lancés aux fournisseurs</li> <li>• Le matériel est acquis et distribué</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de rapports des Services Centraux du Ministère de la Justice sur les besoins et les coûts de dotation des services judiciaires en équipement</li> <li>• Avis d'appel d'offres effectivement lancés</li> <li>• Matériel acquis disponible</li> </ul>	<p>Les services judiciaires disposent d'un équipement adéquat et remplissent leurs missions avec plus d'efficacité</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Rétroaction des services bénéficiaires</p>	<p>Les services judiciaires sont performants</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau de performance des structures cibles</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET J : ÉQUIPEMENT</b>				
	<p><u>Tribunaux administratifs</u>  <u>Présidence</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air,  <u>Greffe</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air, coffre-fort,  <u>Salle d'audience</u> : Mobilier, brasseur d'air</p> <p><u>Tribunaux de commerce</u>  <u>Présidence</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air, documentation  <u>Greffe</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air, coffre-fort, registres  <u>Salle d'audience</u> : Mobilier, brasseur d'air</p> <p><u>Tribunaux du travail</u>  <u>Présidence</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air, documentation  <u>Greffe</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air, coffre-fort, registres  <u>Salle d'audience</u> : Mobilier, brasseur d'air</p> <p><u>Tribunaux pour mineurs</u>  <u>Présidence</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air, documentation  <u>Greffe</u> : Mobilier de bureau, machine à écrire, ordinateur, photocopieur, climatiseur, brasseur d'air, coffre-fort,  <u>Salle d'audience</u> : Mobilier, brasseur d'air</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins et les coûts de dotation en moyens logistiques sont déterminés par les Services Centraux du Ministère de la Justice</li> <li>• Des avis d'appel d'offre sont lancés aux fournisseurs</li> <li>• Le matériel est acquis et distribué</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de rapports des Services Centraux du Ministère de la Justice sur les besoins et les coûts de dotation des services judiciaires en équipement</li> <li>• Avis d'appel d'offres effectivement lancés</li> <li>• Matériel acquis disponible</li> </ul>	<p>Les services judiciaires disposent d'un équipement adéquat et remplissent leurs missions avec plus d'efficacité</p> <p><u>Indicateurs de rendement</u> :  Rétroaction des services bénéficiaires</p>	<p>Les services judiciaires sont performants</p> <p><u>Indicateurs de rendement</u> :  Niveau de performance des structures cibles</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET K : BUDGET</b>				
<p><b>SK1</b></p> <p><u>Objectif</u> Renforcer la capacité budgétaire du Ministère de la Justice afin de relever le niveau salarial des magistrats et du personnel auxiliaire (Greffiers, Secrétaires des greffes et Parquets, Surveillants des services pénitentiaires)</p> <p><u>Stratégies</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le budget du Ministère de la Justice</li> </ul>	<p><b>K01</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion et concertation autour des besoins budgétaires nécessaires pour une augmentation du niveau salarial des magistrats et du personnel auxiliaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La famille judiciaire et le Gouvernement mènent une réflexion sur le relèvement du niveau salarial au sein de la Magistrature et du personnel auxiliaire</li> <li>Un consensus est établi sur la satisfaction des besoins de l'appareil judiciaire en ce qui concerne la rémunération des magistrats et du personnel auxiliaire.</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence de textes définissant les termes du consensus (Famille judiciaire-Gouvernement) sur le plan de la rémunération des magistrats et du personnel auxiliaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le niveau salarial des magistrats et du personnel auxiliaire est relevé</li> <li>Les conditions de vie des magistrats et du personnel auxiliaires sont améliorées</li> <li>Les magistrats sont plus à l'abri du besoin</li> <li>L'environnement propice à l'indépendance des juges est renforcé</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Niveau salarial effectif des magistrats et du personnel auxiliaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'institution judiciaire est plus crédible et plus performante</li> </ul> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Perception des acteurs de la Justice et des justiciables</p>
	<p><b>K02</b></p> <p>Création d'un compte spécial d'affectation</p>	<p>Une étude est réalisée sur la création d'un compte spécial d'affectation</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une étude sur la création d'un compte spécial d'affectation</p>	<p>Meilleure connaissance de la masse des ressources générées par la Justice (amendes, frais de consignation, droits de timbres et enregistrement, reliquats de consignation..)</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> États financiers au chapitre des ressources citées.</p>	<p>La performance et l'efficacité du service public de la Justice sont renforcées</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Perception des acteurs de la Justice et des justiciables</p>
	<p><b>K03</b></p> <p>Étude sur la prise en charge des honoraires des avocats et des huissiers en cas d'assistance judiciaire</p>	<p>Une étude sur la prise en charge des honoraires des avocats et des huissiers en cas d'assistance judiciaire est réalisée</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Existence d'une étude sur la prise en charge des honoraires des avocats et des huissiers en cas d'assistance judiciaire .</p>	<p>L'Etat est mieux outillé pour la détermination de la prise en charge des honoraires des avocats et des huissiers en cas d'assistance judiciaire</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Appréciation des avocats, des huissiers et des justiciables</p>	<p>Le nombre des bénéficiaires de la loi sur l'assistance judiciaire augmente au niveau des couches démunies</p> <p><u>Indicateurs de rendement :</u> Nombre de bénéficiaires de l'assistance judiciaire</p>

OBJECTIFS ET STRATÉGIES	ACTIVITÉS	EXTRANTS (Résultats à court terme)	EFFETS (Résultats à moyen terme)	IMPACT (Résultats à long terme)
<b>VOLET K : BUDGET</b>				
	<b>K04</b> Création de régies de dépenses urgentes au niveau des juridictions	Des régies de dépenses urgentes sont créées au niveau des juridictions  <u>Indicateurs de rendement :</u> Existence effective de régies de dépenses urgentes au niveau des juridictions	La gestion quotidienne des juridictions est améliorée  <u>Indicateurs de rendement :</u> Appréciation du personnel exerçant au niveau des juridictions	La performance et l'efficacité des juridictions sont renforcées  <u>Indicateurs de rendement :</u> Perception des acteurs de la Justice